

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 6

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 6 JUILLET, 1939

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

Valleyfield recevra les institutrices rurales

L'EXECUTIF DE LA FEDERATION CATHOLIQUE DES INSTITUTRICES RURALES DE LA PROVINCE



Mlle LAURE GAUDREULT, présidente.



Mlle BERTHE E. MONETTE, vice-présidente



Mademoiselle MARGUERITE GAUDREULT, secrétaire

Le troisième congrès provincial de l'Association rurale de la province de Québec aura lieu, à Salaberry de Valleyfield sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur J.-A. Langlois, demain samedi et dimanche

"VALLEYFIELD VOUS INVITE, VOUS ATTEND"

Valleyfield recevra, demain, samedi et dimanche toutes les institutrices rurales de la province de Québec. En effet, le troisième congrès annuel provincial de l'A.C.I.R. aura lieu à Salaberry de Valleyfield sous le haut patronage de Son Excellence Monseigneur J.-Alfred Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield. Mlle Berthe-E. Monette, présidente de l'association du district No 12, et vice-présidente de l'association provinciale, invite toutes ses soeurs, les institutrices, à se rendre à ce congrès qui sera tenu à Valleyfield.

"Valleyfield vous invite . . . Valleyfield vous attend", tel est son message adressé à toutes les institutrices de la province.

PROGRAMME

du 3ème Congrès provincial de la Fédération Catholique des Institutrices rurales de la Province de Québec

Vendredi, le 7 juillet 1939

10 h. a.m.—Réunion de l'Exécutif pour déterminer le nombre de Comités d'étude et nommer les membres de ces dits comités.

2 h. p.m.—Arrivée et inscription des délégués. Cette inscription aura lieu à la salle paroissiale.

8 h. p.m.—Séance d'ouverture: présidence d'honneur de M. l'abbé P. Grondin, aumônier de l'A.C.I.R. de Valleyfield.

a.—Prière d'ouverture: M. l'abbé A. Bergeron, aumônier général.

b.—Discours de bienvenue: B.-E. Monette, présidente de l'A.C.I.R. de Valleyfield.

c.—Discours d'ouverture: L. Gaudreault, présidente générale.

d.—Appel des déléguées: M. Gaudreault, secrétaire générale.

e.—Brefs rapports des Associations de Districts, par les secrétaires de chaque association.

f.—Formation des Comités.

g.—Allocution de Monsieur le Président d'honneur.

h.—Prière, "O Canada."

Samedi, le 8 juillet

(Journée d'étude)

8½ h. a.m.—Séance d'étude des Comités.

10½ h. a.m.—1ère séance générale de délibérations: Rapports des Comités, qui auront terminé leur travail.

12 h.—Dîner, temps libre.

2 h. p.m.—2ème séance de délibérations: Rapports des Comités, suite. (Suite à la page 6)

Les chômeurs refusent de travailler

Une lettre du Comité des Chômeurs de la Cité avise la conseil de leur intention de ne pas travailler sous le système des secours directs et demandent un travail de six jours par semaine

Nos chômeurs critiquent violemment nos échevins après la séance régulière et se promettent de les battre aux prochaines élections

LE CONSEIL NE VAUT RIEN!

Les sans-travail de la cité, toujours mécontents des conditions imposées à leur misère, ont fait parvenir un véritable ultimatum à nos édiles municipaux lors de la séance d'hier soir, présidée par M. le Pro-Maire, l'échevin Emile Bourdeau, en leur demandant six jours de travail et en menaçant de ne plus travailler sous le système des secours directs.

La délégation assez nombreuse a manifesté ouvertement sa réprobation des présentes conditions de travail et s'est attaquée à tous les échevins accusés de ne rien faire pour régler leur cas.

M. le Pro-Maire expliqua brièvement le résultat des démarches de Son Honneur le Maire auprès des autorités provinciales qui auraient consenti à une augmentation de 10% dans la distribution des secours directs. Cependant aucune confirmation écrite n'est parvenue au bureau du greffier.

Les chômeurs se sont déclarés fatigués d'attendre et n'ont pas craint de dire que "le conseil ne valait rien," qu'il était plus pourri que l'autre et que les échevins actuels seraient battus aux prochaines élections. . . ."

La discussion devint assez houleuse pour n'entendre que des épithètes ici et là et la délégation se retira au commencement de l'assemblée des finances.

M. l'échevin Viau, président du comité du chômage affirma qu'il devait suivre les règlements imposés par Québec et M. l'échevin Eustache Langevin déclara qu'il ne pouvait

rien de faire de plus.

Voici le texte de la lettre des chômeurs:

Valleyfield, le 4 juillet 1939

S. H. le maire, MM. les échevins de la Cité de S. de Valleyfield.

Messieurs,

Le Bureau de Reconstruction Economique vous a fait parvenir, le 22 juin dernier, une lettre vous informant que le gouvernement provincial n'ayant pu obtenir la collaboration et la contribution du gouvernement fédéral pour faire faire des travaux dans le but de venir en aide aux chômeurs, avait décidé de revenir à la distribution des secours directs.

Les secours directs tels qu'ils ont déjà été distribués et tels qu'ils le sont encore dans plusieurs villes de la province, consistent à verser aux chômeurs, un montant d'argent, et cela, sans que la ville puisse exiger du travail en retour.

Puisque c'est la volonté du gouvernement et du Conseil Municipal de Valleyfield, que le système de distribution des secours directs soient mis en application pour Valleyfield, S. H. le Maire ayant déclaré lui-même à la dernière séance du Conseil, que ce système serait plus économique pour la Cité, puisqu'il ne demande pas l'achat de matériel, c'est aussi notre désir et notre volonté que ce système soit appliqué et mis en vigueur pour nous tous, les chômeurs, dès ce soir.

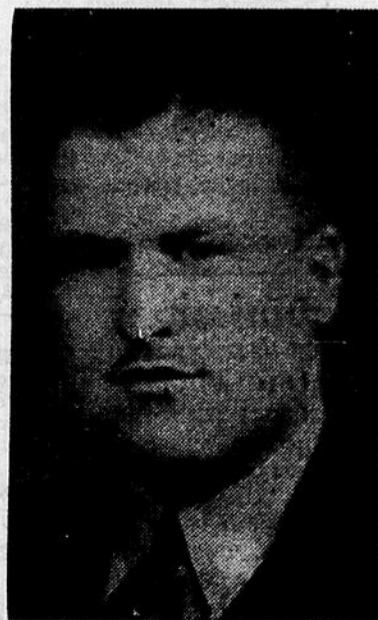
(Suite à la page 6)

Une quête pour les enfants pauvres

Une quête est organisée pour dimanche, le 9 juillet 1939. A l'issue de chacune des messes de 6.30, 8.00 et 10.00 heures, des personnes seront à la porte de l'église de Bellerive pour recueillir les offrandes du public. Le produit de cette quête sera employé à placer les enfants pauvres de la paroisse au Camp Don Bosco de la Grande-Ile, et à défrayer le coût de leur pension pour l'été.

La Société Saint-Vincent de Paul de Bellerive fait appel à la générosité de tous pour le succès de cette initiative, recommandable à tous les points de vue.

NOUVEAU GERANT



M. J. GASPARD FORTIER, le nouveau gérant de la Banque de Montréal succursale de Valleyfield. Originale d'Ottawa, M. Fortier, encore jeune, a reçu cette promotion alors qu'il travaillait à la Banque de Montréal des Trois-Rivières. Il est à l'emploi de la banque depuis plusieurs années.

Le fédéral embaucherait une centaine d'hommes sur les travaux du Blvd. du Havre

M. Georges Bertrand dirigera les travaux pour la construction d'un mur de protection sur les bords de la Baie St-François, à partir de l'île aux Chats jusqu'au pont de la Montréal Cottons

LA BUTTE DISPARAITRA!

Les travaux entrepris par le gouvernement fédéral dans les limites de la cité de Salaberry de Valleyfield sont commencés depuis mardi après-midi sous la direction de M. Georges Bertrand qui surveillera la réalisation d'un mur de protection sur les rives de la baie St-François.

On sait que le député fédéral, M. Maxime Raymond, a obtenu un octroi de \$25,000 pour refaire la rive de la Baie St-François, sur le côté nord-ouest, au moyen d'un mur de protection en pierre solide.

Les ingénieurs du gouvernement ont complété les plans remis au Surintendant des travaux, et M. Maxime Raymond, à la demande des autorités fédérales, a soumis à l'attention du conseil la question des cabanes construites sur le bord de l'eau; il faudra les démanteler pour permettre le travail de construction.

La pierre pour le mur de protection sera fournie par la cité et l'on prendra la terre de la butte de la Montréal Cottons pour niveler le

terrain. La disparition de cette colline artificielle située à l'arrière de la Moco contribuera à l'embellissement d'une entrée dans notre cité.

Le mur de protection sera construit de l'île aux Chats, près de la voie ferrée du Canadien National et se continuera jusqu'au pont de la Montréal Cottons. Il est également possible que le gouvernement fédéral améliore la rive longeant la rue Victoria vers le quartier ouest. Encore là, on devra démanteler les cabanes à chaloupes.

Les travaux fédéraux emploieront vraisemblablement une cinquantaine d'hommes dès le début de la semaine prochaine pour en augmenter le nombre si la nécessité s'en fait sentir.

Le coût de ces travaux est entièrement défrayé par le Ministère des Travaux Publics d'Ottawa et l'octroi a été obtenu de l'honorable Rogers par le député fédéral, M. Maxime Raymond.

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 68

Jeudi, le 6 juillet, 1939

Enquête sur le coin de la rue

Concernant le rapport annuel, 1938-39, de la Dominion Textile Company Limited

"Dis donc, Jules, je viens de lire le rapport annuel de la Dominion Textile et je le comprends pas. Tu travailles dans le moulin depuis bien plus longtemps que moi—tu peux peut-être me dire pourquoi la Direction fait un rapport aussi embrouillant. Penses-tu qu'ils essaient de nous cacher quelque chose?"

"Montre moi le donc, ce rapport là Lucien. Bon, qu'est-ce qu'il a de si embrouillant?"

"Un tas de choses! Par exemple, qu'est-ce que ça veut dire Comptes recevables?"

"C'est très simple. Ça veut dire de l'argent dû par les clients."

"Dans ce cas là, Jules, pourquoi est-ce que la Compagnie ne le dit pas, tout simplement? Leur façon de se servir de grands mots, ça lui donne un air louche à ce rapport là! Puis, v'la une autre chose; ça dit ici 'Comptes recevables, moins réserve'. Qu'est-ce que c'est ça la réserve? Ça m'a tout l'air comme si la Compagnie gardait quelque chose en dessous."

"C'est justement ça. Ils gardent quelque chose et ils font joliment bien. S'ils ne mettaient pas quelque chose en réserve, toute l'organisation pourrait faire faillite et nous perdrons tous nos jobs; les Directeurs comme nous autres. La réserve' ça veut dire que la Compagnie n'est pas assez optimiste pour penser que tous nos clients vont payer leurs comptes, et il se tiennent prêts à perdre des pertes. C'est tout ce que ça veut dire 'une réserve'—tenir compte des pertes probables. C'est la même chose avec la réserve pour les valeurs, le coton brut, et la dépréciation; toutes ces réserves sont une sauvegarde contre la catastrophe, si les choses se mettaient à aller mal et elles aident à continuer de faire marcher les moulins."

"Ca ma l'air assez clair, la façon que tu l'expliques, Jules. Mais si t'en sais si long, qu'est-ce que c'est que l'immobilisation? Dans le rapport ça dit que l'immobilisation est composée de terrains, bâtiments et machines d'une valeur de \$30,996,714.02."

"C'est trente et un millions de dollars représentent la valeur de nos jobs, Lucien. Ces terrains, bâtiments et machines sont des choses que nous, les 7,000 employés de la Dominion Textile utilisons dans la fabrication du fil de coton et des cotonnades. Ce sont nos outils. Il faut qu'ils soient modernes et de première qualité ou bien on ne pourrait pas faire du fil et des tissus que les clients achèteraient. Il faut faire face à la concurrence d'en dehors de la Province et des autres pays, tu sais! Chacun de nous, employés a besoin d'une valeur de trois à quatre mille dollars d'équipement pour faire face à la concurrence."

"J'ai jamais pensé à ça de cette façon avant, Jules. D'où est-ce qu'il vient, tout cet argent, pour la machinerie dont on se sert?"

"Une seule personne n'aurait pas assez d'argent pour payer toute cette machinerie. Ça prend des milliers de personnes. La plupart demeurent ici dans la Province de Québec et dans le reste du Canada. J'en suis une de ces personnes là, moi, Lucien—J'ai acheté deux parts en 1935."

"Comment ça, t'as payé une partie de la machinerie, hein?"

"Oui, je suppose qu'on peut dire que je suis un des propriétaires de la Compagnie, avec les milliers d'autres actionnaires. Ensuite, il y a les porteurs d'obligations qui versent aussi leur argent; mais ils ne sont pas propriétaires de la compagnie, ils ne font que lui prêter leur argent et ne peuvent pas nous 'bosser' à moins que les affaires aillent si mal qu'on ne puisse plus leur payer loyer pour l'utilisation de leur argent."

"Dans ce cas là, Jules, si je comprends bien, c'est de là que vient tout cet argent pour les terrains, les bâtiments et machines? C'est un grand nombre de toutes sortes de gens qui mettent leur argent ensemble et achètent ce qu'il faut pour fabriquer du coton."

"C'est ça. Mais il y a une autre façon aussi dont on se procure une partie de l'équipement. La Direction retient une partie de l'argent qui aurait pu être payé aux actionnaires et se sert de cet argent là pour acheter d'autres matériaux. C'est ce qu'on appelle l'excédent réalisé, et ça veut dire que l'argent des actionnaires est remis dans les affaires pour nous aider à faire face à la concurrence."

"Maintenant, qu'est-ce que ça veut dire les items en haut de la page du bilan, à droite? Le 'passif' là... je suppose que ça veut dire les dettes de la Dominion Textile. Tu parles qu'y en a un lot!"

"Oui, ça coûte cher d'être dans le commerce de la fabrication, Lucien. Plus d'un quart de million de dollars pour taxes! Ensuite il y a \$174,100.00 pour nos gages de la quinzaine de la date que le bilan a été préparé."

"Il y a encore d'autre chose au sujet des gages, dans le discours, dans la première partie du rapport, Jules. Ça dit que les gages payés aux employés dans les filatures sont de beaucoup, l'item le plus important du coût de production. Crois-tu ça, toi? Ça dit aussi que le coût de la main d'oeuvre pour transformer une livre de coton brut en une de marchandise fabriquée est plus élevé que tous les autres coûts de fabrication mis ensemble. Qu'est-ce que tu penses de ça, toi?"

"C'est la pure vérité! Et pourquoi est-ce que, nous autres, les employés des moulins, on ne serait pas la partie la plus importante dans les opérations manufacturières, Lucien! Si ce n'était pas pour les millions de dollars que la Compagnie nous paie en salaires, tous les ans, les centres où la Dominion Textile a des établissements ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Les fermiers et les marchands des alentours ne feraient pas beaucoup d'affaires, si c'était pas de nous autres. Bon, y-a-t-il autre chose qui te tracasse dans le rapport?"

"Non. Et merci pour avoir répondu à tant de question, mon vieux. La direction devrait te faire faire le rapport l'année prochaine. Je suis certain que tu te servirais pas de tous ces grands mots qui m'ont pas l'air catholique, comme 'Comptes Recevables moins réserve.'"

"Comment? lui qui prenait si bien les intérêts de ses clients! —Il ne prenait pas que leurs intérêts; il a pris aussi leur capital."

Tribune Libre

La visite de Monsieur Paul Paul Gouin à Valleyfield... et "Le Progrès de Valleyfield"

Les journaux de la Province ont parlé de cette assemblée, tous dans le même sens: Monsieur Gouin y a remporté un beau succès personnel, et la cause qu'il prêche a été écoutée avec sympathie des nombreux spectateurs venus pour l'entendre.

Le Devoir qui n'est pas un journal libéral, le Canada, qui n'aime pas outre mesure Monsieur Gouin, ont cependant été honnêtes dans leur reportage. Ces feuilles ont fait mention de certains interruptions d'un petit groupe—que nos gens savent intéressés—mais, ils n'ont pas écrit les niaiseries que l'on peut lire dans l'édition du Progrès de Valleyfield du 29 juin, 1939.

Il a été malheureux de le constater mais, ni Monsieur Duplessis, ni Monsieur Sauvé ont été longuement acclamés. De plus, il est faux et un peu canaille d'écrire que "les orateurs durent interrompre leurs discours pendant plusieurs minutes pour laisser la foule montrer son mécontentement."

Quant à soutenir que l'assemblée de Monsieur Gouin a donné plus de prestige au Gouvernement de l'Honorable Monsieur Duplessis et à Monsieur Sauvé, député de Beauharnois, il n'y a qu'un enfant comme le reporter du Progrès de Valleyfield pour avoir eu l'imagination d'inventer une telle fadaise. Si l'on en juge par son écrit, le reporter du Progrès n'était pas à l'assemblée de Monsieur Gouin, ou s'il y était, son article démontre qu'il n'est pas sérieux ou que l'encens lui brûle les doigts. —UN SPECTATEUR.

Il est regrettable qu'un journal local essaie de tromper le public par de fausses rédactions

Cher monsieur, Il s'agit de l'article paru dans Le Progrès de Valleyfield, le 30 juin dernier, au sujet de l'assemblée de l'Action Libérale Nationale tenue le 25 juin au Parc Salaberry.

Ledit article paraissait en gros caractère comme ceci: La foule applaudit MM. Duplessis et Sauvé lors de l'assemblée de Monsieur Paul Gouin. Je me demande si le rédacteur dudit journal était présent, ou s'il était à vendre de la crème glacée; s'il y était, il ne doit pas être habitué aux foules, car ce qu'il nomme foule n'est qu'une quinzaine de turbulents qui ont quelques parts parmi les fleurs du Parc Sauvé, ou bien donc avait l'esprit échauffé à tel point qu'agir ainsi est bien plus une nuisance pour le député car quelqu'un qui est intelligent un peu ne tarde pas à s'apercevoir que ce gros groupe était représenté par une partie de hauts personnages de la cité.

En dernier lieu, je tiens à féliciter le journal, La Petite Gazette, pour le compte rendu qui est tel qu'il devrait être et qu'un journal doit faire.

Un ouvrier du Textile.

Soumission

ST-ETIENNE

le 4 juillet 1939

Le Conseil de la Corporation de St-Etienne de Beauharnois recevra des soumissions pour la construction d'un pont sur la rivière St-Louis à St-Etienne jusqu'au 17 juillet 1939, à 8 heures p.m. Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, de 10% du montant de la soumission. Le Conseil ne s'engage pas d'accepter les plus basses ni aucune des soumissions. Un estimé du vieux pont devra être fait sur la soumission, les plans et devis, au bureau du soussigné.

GILBERT LABERGE,

Sec.-Trés.

Chez nos
PROFESSIONNELS
et
HOMMES
D'AFFAIRES



Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.

Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Saintonge - Lespérance

AVOCATS
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.

64, Ste-Sécle Valleyfield
Téléphone 500.

George A. Meloche,

B.A.,
AVOCAT

111, Champlain,
Tél. 691
VALLEYFIELD

Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,

Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Docteur

AIME LEDUC,

VALLEYFIELD

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.

46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,

AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien

412, Blvd. du Havre,

TÉL. 701.

VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successor de J.-H. Sullivan)

ARPEUTEUR GEOMETRE

Valleyfield, P.Q.

Téléphone 401, Casier 124

J. M. LAFLEUR,

D.E.B.A.

ARCHITECTE

Tél. Bureau 88,

309, rue Victoria, R.C. 204,

VALLEYFIELD

DR. LORENZO DE

GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"

Tél. 146, 23, Jacques-Cartier

VALLEYFIELD

Robert Besner,

NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,

Résidence: 62, rue Ste-Cécile,

Téléphone 38,

VALLEYFIELD

Petites Annonces Classées Payables d'Avance

A VENDRE

50 cochons de 35 à 100 livres. Vendra à un prix raisonnable. Dalton J. Ross, Athelstan, Téléphone 633 r. 4.

A LOUER

Maison d'été meublée, située sur le bord du fleuve. Lumière électrique. S'adresser à M. Aimé Miron, 143, rue du Marché, Valleyfield.

PERDUE

Une ceinture de robe, bleu pâle et fléchée, noir et blanc a été perdue. Récompense promise à qui la rapportera. S'adresser à 281a, Boulevard du Havre, Valleyfield.

A VENDRE

Une table de billards. Longueur 10 pieds, largeur 5 pieds, 6 pouces. Construite par Eastern Billiard Co., cette table est en

Parfaite condition

S'adresser à:

The Montreal Cottons
Company Institute

Maden St., Valleyfield, Qué.

LOGEMENT A LOUER: — Beau

grand logement situé sur la rue Victoria. Logement de huit pièces; hangar en arrière; galerie en avant de la maison. Commodités modernes. S'adresser à M. A. Rosen, 283, rue Victoria, tél. 234.

A LOUER

CHAMBRE A LOUER; Bonne chambre à louer, toute meublée. Conditions faciles. S'adresser à 281a, Boulevard du Havre, Bellerive.

A VENDRE

A VENDRE, charriot à pain et express de jardinier. S'adresser à 81, rue Champlain, Valleyfield.

Propriété à vendre dans le Rang du Milieu comprenant un morceau de terre de 1/2 arpent de long par 1 arpent de large. S'adresser au notaire Robert Besner.

ON DEMANDE

Un joueur de piano, saxophone et trompette pour faire partie d'un orchestre. Téléphoner, Huntingdon 623 s. 2-3 où écrivez à Cecil McNicol, Dundee, Qué.

REDACON
ADMINISTRATION
44, rue Ste-Cécile
Case postale 99
Téléphone 60
VALLEYFIELD

Abonnement:
6 mois\$1.00
1 an\$2.00

LA GAZETTE

JOURNAL

de

VALLEYFIELD

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

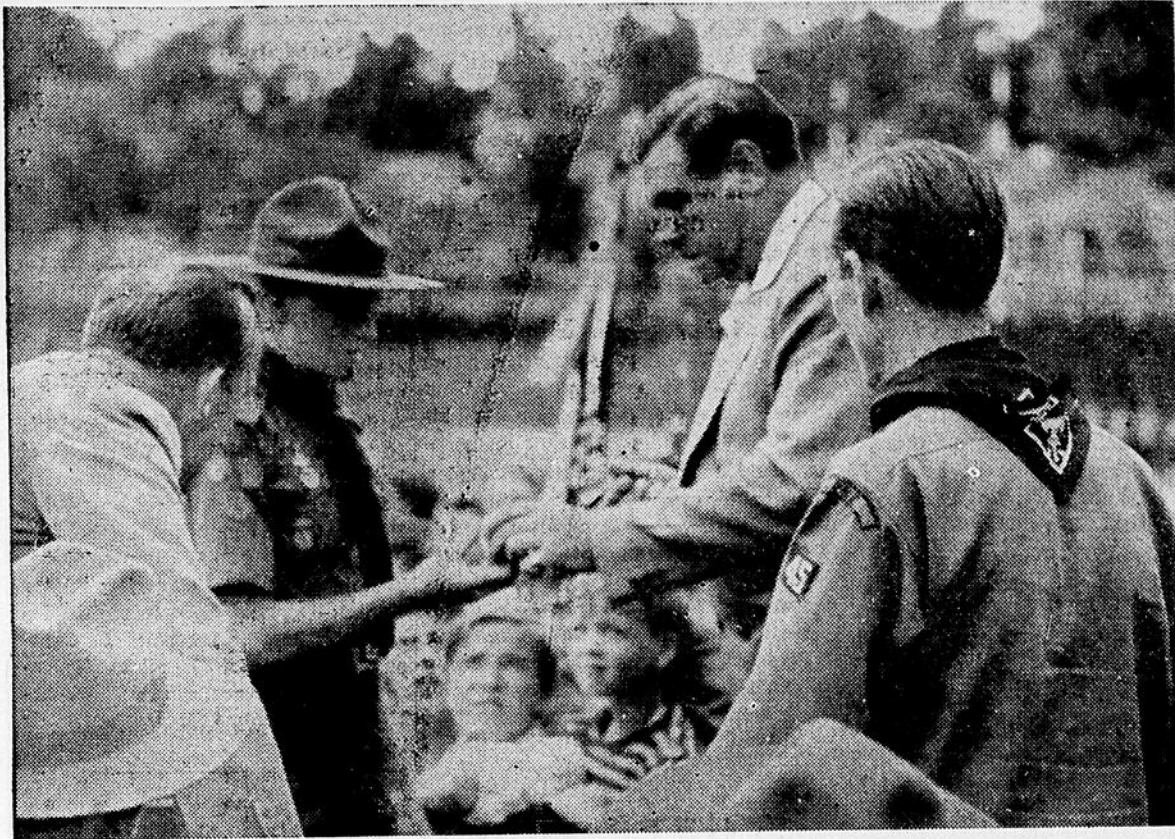
LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 6

Jeudi, le 6 juillet, 1939

BABE RUTH A MALONE



Plusieurs milliers de personnes ont acclamé la fameuse étoile du baseball, Babe Ruth, lors de son passage à Malone le 1er juillet, fête de la Confédération.

—Photographie La Gazette
tion. Scout Julius Boyd, de Huntingdon, reçoit des mains de Babe Ruth une baseball.

Salaberry de Valleyfield

Le nom de notre ville

(Ecrit pour La Gazette de Valleyfield par M. l'abbé Elie J. Auclair)

Valleyfield, ce nom anglais d'une ville aux quatre-cinquièmes de population française, résonne étrangement aux oreilles d'un Français de passage et aussi à celles d'un Canadien français patriote. Pourquoi ce nom et d'où vient-il? C'est là une question qui convient absolument pour commencer la série de pages d'histoire locale que je me propose d'écrire, à intervalles réguliers, dans ce journal.

D'abord ce nom à l'anglaise n'est pas officiellement le nom complet de la ville. C'est Salaberry de Valleyfield qu'il faut dire ou écrire. Et encore, même ainsi complété, il étonne et l'on se demande quelle est son origine historique? M. l'abbé Lionel Groulx l'a expliqué, dans la *Petite Histoire*, qu'il a publiée à Montréal, chez Beauchemin, il y a vingt-cinq ans passés.

On ne présente plus l'abbé Groulx à des lecteurs de chez nous. Hier encore (23 juin), dans la superbe conférence, qu'il a prononcée au Windsor à Montréal, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, sur notre mystique nationale, il montrait fort bien où il en est comme penseur, comme historien et comme orateur enlevé. En somme, il y demande trois choses pour ses compatriotes: la reconnaissance du fait français au Canada, le maintien de l'autonomie provinciale et la primauté de l'idée canadienne sur l'idée impérialiste. Il n'y a là rien de subversif, ni non plus de séparatiste. Tout se ramène pour nous à rester fidèles à nous-mêmes en nous manifestant toutefois loyaux à nos souverains et respectueux des lois qui nous gouvernent, et c'est très conforme au statut de Westminster de 1931. J'ajoute que, incontestablement, M. Groulx est l'un de nos maîtres de l'heure et que, non moins sûrement, il fait école pour un grand nombre

de nos jeunes. Tout le monde l'admire. D'autre part, peut-être ignore-t-on trop, dans notre région, que ce maître est des nôtres, qu'il est né à Vaudreuil et qu'il a été assez longtemps professeur à Valleyfield, ce qui devrait être ici pour nous un motif de légitime fierté.

L'abbé Groulx était encore de chez nous en 1913—c'est en 1914 qu'il devint professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, alors dite de Laval—quand il écrivit, à l'aide des notes de feu le grand-vicaire Santoire, sa *Petite Histoire*, d'une trentaine de pages, que j'ai mentionnée. Voici, au texte près, ce qu'il y raconte au sujet du nom de notre ville (page 23):

"Valleyfield vient de parcourir une ère de progrès. A l'époque où nous en sommes, vers 1875, sa population atteint le chiffre de 3,011 habitants. L'ancienne Pointe-du-Lac est devenue ville depuis 1874 et la jeune cité a reçu, au jour de son baptême civil, le nom de Salaberry de Valleyfield. Mais le baptême ne s'est pas fait sans quelque tapage. Le nom de Salaberry aurait été suggéré par M. Louis de Martigny, de passage à Sainte-Cécile—une chapelle mise sous ce vocable existait là vers 1854—et aurait été accepté d'enthousiasme par la population canadienne-française. Mais on avait compté sans M. Buntin—un grand industriel anglais de la localité—qui prétendit, au nom de l'élément anglais, imposer le nom de Valleyfield. Valleyfield rappelait à M. Buntin un lieu de son pays d'origine et ce propriétaire de la fabrique de papier, établie en 1854, pouvait-il ne pas invoquer la loi du plus fort, lui qui détenait presque tout le territoire de la jeune ville? En plus, le nom de Salaberry avait contre lui de réunir toutes les conditions désirables. Accepter ce nom de phy-

sionomie bien canadienne, c'est été se souvenir d'un sauveur du Canada et surtout, pour une partie de la population, c'était peut-être consentir à mettre une signature anglaise au bas d'un bulletin de victoire canadienne-française.

"Les murs de notre ancienne salle municipale retentirent, on peut le présumer, de nombreuses philippiques très enflammées. On s'échauffa, paraît-il, jusque dans la rue. Mais les discussions devaient aboutir à un compromis où les moins tenaces, ainsi qu'il arrive toujours, n'obtinrent pas le dessus. Il fut proposé, pour contenter tout le monde et M. Buntin, qu'on accouplât les deux noms. Et voilà comment la ville naissante inscrivit dans sa charte l'appellation un peu longue de Salaberry de Valleyfield. On se demande, en tout cela, comment les auteurs de la charte n'ont pas songé à y insérer tout bonnement le mot Sainte-Cécile, nom patronal de la paroisse? Etait-ce bien la peine de batailler avec tant d'ardeur pour un nom nouveau, surtout lorsque, avec le temps, l'on devait laisser s'implanter tout seul celui de Valleyfield? On craignit sans doute d'appauvrir la géographie du Québec de l'une de ces anomalies déjà si peu nombreuses de localités françaises ou à majorité française affublées de noms anglais!

M. Moïse Plante, continue M. Groulx, fut le premier maire de Salaberry de Valleyfield. Avec lui, le petit cité commença d'organiser ses institutions. Elle allait voir bientôt s'élever les murs de son hôtel de ville. Déjà elle avait son journal paru pour la première fois en 1878. On nous a raconté, à propos de ce journal, une petite anecdote que nous donnons pour ce qu'elle vaut, mais que nous croyons suffisamment (Suite à la page 7)

Les disciples de Thémis assistent nombreux au congrès du Barreau Rural

Me Ludger Codebecq, du barreau local, souhaila la bienvenue aux délégués — De nombreuses modifications sont recommandées au code civil et au code pénal — La loi de faillite — Réceptions et banquet

Le barreau rural de la province de Québec a tenu, en fin de semaine, dans notre ville son congrès annuel qui a réuni une centaine de disciples de Thémis venus de tous les districts judiciaires de la province.

MM. les avocats ont assisté nombreux à toutes les délibérations qui ont eu lieu au Palais de Justice sous la présidence de Me E. Salvas de Sorel et président du Barreau rural.

Me Ludger Codebecq, du Barreau local et Doyen des avocats du district, a souhaité la bienvenue aux nombreux visiteurs et à tous les délégués de ce congrès.

A cette occasion, le Barreau local avait organisé tout un programme d'événements sociaux qui ont occupé les délégués et leurs épouses.

Samedi après-midi, les dames et demoiselles qui accompagnaient les congressistes furent conviées à une promenade en automobile dans la ville et les environs; puis elles se réunirent ensuite chez Mme Ludger Codebecq qui donna une réception en leur honneur.

Au cours de la soirée, un grand banquet eut lieu dans les salles des Chevaliers de Colomb et on y compta une centaine de convives.

PARTI DES CONVIVES

On remarquait le maire J.-A. Larin; le représentant du juge en chef de la province, l'hon. juge Philémon Cousineau; l'hon. juge Trahan; les juges J.-S. Lemay et Donat Lalonde, le recorder Léonce Plante, de Montréal; l'hon. P.-J.-A. Cardin, l'hon. L.-A. Giroux, C.L., le président du Barreau rural et Mme Salvas, Mme P. Cousineau, Mme J.-A. Larin, l'hon. H. Stockwell, MM. et Mmes Jacques Cartier, Stanislas Poulin, Eudore Boivin; MM. Napoléon Garceau et Charles Codebecq, Mlle Frida Horgan; Me Aimé Chassé, Bâtonnier du Barreau de Richelieu; MM. P. Chassé, Lionel et J.-P. Cossette, McNicol, M. et Mme Gontran Saintonge, Mme Marier, M. Albert Leblanc, M. et Mme Geo. Meloche, MM. E. et Georges Fortin, Mignault, A. Côté, Gérard Cournoyer, M. et Mme Michaud, Albert Leblanc, J.-A. Legault, Mme Legault, MM. A. Lacoursière, Albert Leblanc, M. et Mme Legault, Mme Legault, MM. A. Lacoursière, Albert Leblanc, M. et Mme Ludger Codebecq, Mlle Madeleine Codebecq, M. et Mme. J.-A. Fontaine, M.P.; Mlles Claire et Lucienne Poulin, Ringuet, Marie Marier et Cécile Legault; MM. Goulet, Delorme, Paul Raymond; M. et Mme J.-G. Laurendeau, M. P. Delaney, Mlles Marcelle Legault, Marcelle Laberge et Leblanc; Me Rousseau, Bâtonnier du Barreau de S.-François.

SERIE DE DISCOURS

A la fin du banquet, le maire Larin dit que le fait de recevoir le Barreau rural est un honneur qui rejallit sur notre ville.

L'hon. juge Philémon Cousineau déclara qu'il a beaucoup d'estime pour le Barreau rural et qu'il y por-

te un vif intérêt. Il appartient au groupe qui favorise le mouvement de la profession légale dans les districts ruraux.

L'orateur fit remarquer que l'âge n'est pas un obstacle à la bonne administration de la justice. Il cite le cas de sir Mathias Teller, de sir Lyman Duff, de sir C. Fitzpatrick, de sir William Mulock et autres qui, ayant atteint un âge avancé, ont pu continuer d'administrer la justice avec efficacité. Il serait cependant en faveur d'une loi qui obligerait les juges à la retraite, à 75 ans.

LA CENTRALISATION A QUEBEC ET A MONTREAL

"Le juge de la Cour supérieure est aujourd'hui un voyageur qui est appelé à siéger dans différents districts. Il n'y a pas lieu de se réjouir de cette centralisation des juges à Québec et à Montréal.

"Le juge, dit-il, arrive dans les districts ruraux sans avoir la ressource de profiter d'une bibliothèque qui manque au palais de justice. Nous nous limitons, dit-il en badinant, à défricher, et c'est la Cour d'appel qui finit le travail.

L'orateur profite de l'anniversaire de la Confédération pour conseiller à son auditoire de rester attaché à nos institutions. Nous vivons dans un pays sérieux et libre et nous devons tenir à ne pas perdre les institutions qui nous assurent ces privilèges.

L'HON. P.-J.-A. CARDIN

L'hon. P.-J.-A. Cardin, invité à prendre la parole, remercia M. le maire de l'accueil qu'il donne au barreau rural.

"Je tiens à signaler que depuis sa fondation l'Association du Barreau rural a réalisé des formes importantes. Mais notre cause était bonne, et à force de persuasion nous avons réussi à associer de nouveaux adeptes à la cause que nous défendons. Remarquons bien que nous n'avons pas fondé cette association dans le but de nous battre avec nos confrères du Barreau urbain.

"Notre association est née d'un besoin véritable. Nous avons été placés dans des situations embarrassantes.

ME NAPOLEON GARCEAU

Me Napoléon Garceau fut le dernier orateur. Il profita de la fête de la Confédération pour faire quelques remarques sur le statut du Canadien-français au Canada. On est porté à oublier dit-il, que le Canada tout entier, d'un océan à l'autre, est notre patrie et que nous y sommes chez nous. Nous sommes des Canadiens "tout court" et il ne voit pas la nécessité d'ajouter le mot français. Il est bien vrai que nous sommes d'origine française, mais nous étions des Canadiens au commencement, et ce mot s'appliquait à ceux de notre race. Pourquoi ajouter le mot français, quand le mot canadien nous décrit si bien?

(Suite à la page 6)

Chronique de St-Stanislas

Distribution de prix à l'école Modèle du village de St-Stanislas de Kostka

Meilleurs Voeux—

Meilleurs voeux de bonne fête à Mme Rodolphe Lemieux et Mlle Lucie Lemieux qui célébreront leur anniversaire de naissance le 3 juillet prochain. De la part de Louise et d'Irène.

Mlle Blanche Legault, Institutrice de Ville Lassalle visitait ses parents la semaine dernière.

Honneur au mérite—

Monsieur Albert Lemieux, fils de M. et Mme Arthur Lemieux, E.E. D. de l'Université de Montréal, deuxième année s'est classé premier en droit criminel avec la note 100%, et a ainsi gagné le prix Joël Leduc de \$20.00. Félicitations!

Réception—

Mme Alexis Lémieux, M. et Mme Arthur Lemieux ont été, dimanche, l'objet d'une réception intime à l'occasion de leur anniversaire de naissance: 76, 51 et 50 ans. Les jubilaires ont reçu de nombreux cadeaux.

On remarquait: Mme Alexis Lémieux, MM. et Mmes Arthur Lemieux, Rodolphe Lemieux, Idège Patenaude, Arthur Ménard, Elzéar Lalonde, Mmes Maxime Ménard, Alex. Primeau, Mlle Patricia Brault de Lachine, MM. Albert, Marcel Lemieux, Mlles Lucie, Thérèse, Gabrielle, Cécile, Claire et Raymonde Lemieux.

Distribution des prix à l'école modèle du village le 23 juin 1939
M. J.-G. Tremblay, instituteur

Prix de classe:

8e année: Cécile Vachon.
7e année: Jacqueline Tremblay, Thérèse Daoust, Rachel St-Aubin, Viateur Lalonde.

6e année: Thérèse Vaudrin, Lucile Boissonneault, Lucienne Montpetit, Marcel Lemieux, Florian Billette, Thérèse Deschamps, Gabrielle Lemieux, Jeannette Longtin, Rachel Brunet, Marie Brunet, Raymonde Vachon, Valérien Viau.

5ième année: Marcel Tremblay, Laurent Vachon, Marguerite Brosseau, Claire Lemieux, Fernand Brière, Georgette Ménard, Estelle Vachon, Raymond Théorêt, Paul Emile Montpetit, Jeanne d'Arc Deschamps, Angela Brière.

Prix offerts par la Municipalité Scolaire pour les élèves qui ont conservé une moyenne de 70% et plus durant l'année mérités par: (7e année) Jacqueline Tremblay, Thérèse Daoust, Marcel Tremblay, Laurent Vachon, Marguerite Brosseau, Claire Lemieux, Fernand Brière.

Prix d'assiduité mérités par: Thérèse Daoust, Rachel St-Aubin, Thérèse Vaudrin, Lucile Boissonneault, Lucienne Montpetit, Jeannette Longtin, Marie Brunet, Thérèse Deschamps, Estelle Vachon.

Prix de catéchisme offert par M. le curé mérité par Jacqueline Tremblay, Thérèse Daoust, Rachel St-Aubin, Lucile Boissonneault, Jeannette Longtin, Marcel Lemieux, Marcel Tremblay, Estelle Vachon, Rachel Brunet, Claire Lemieux, Marg. Brosseau, tiré au sort et gagné par Rachel Brunet.

Prix d'arithmétique offert par Dr Emile Brosseau mérité par Thérèse Daoust, F. Brière, L. Montpetit, Florian Billette, Viateur Lalonde, T. Vaudrin, M. Tremblay, L. Vachon, T. Deschamps, gagné par Marcel Tremblay.

Prix de français offert par Mme Arthur Lemieux mérité par C. Vachon, J. Tremblay, T. Daoust, C. Lemieux et Marg. Brosseau gagné par Cécile Vachon.

Prix offert par Mme J.-G. Tremblay mérité par Florian Billette pour

sa conduite exemplaire et son respect pour l'autorité.

Prix offert par la Librairie Beauchemin pour le dessin mérité par V. Lalonde, F. Billette, J. Tremblay, M. Brunet, C. Vachon, G. Lemieux gagné par Cécile Vachon.

Prix pour application offert par Mme Omer Brière mérité par Rachel St-Aubin, Lucile Boissonneault, gagné par R. St-Aubin.

Prix pour leçons orales offert par Mlle Lucie Lemieux mérité par M. Brosseau, C. Lemieux, R. Théorêt, R. St-Aubin, L. Boissonneault, Es. Vachon, R. Brunet, et G. Ménard gagné par Claire Lemieux.

Prix pour l'assistance à la messe sur semaine offert par la Commission Scolaire, mérité par V. Lalonde, T. Vaudrin, J. Longtin, G. Lemieux, M. Tremblay, gagné par G. Lemieux.

Mlle Louise D'Aoust, Institutrice.
4e année — Prix de classe — Thérèse Vachon, Simone Myre, Jean-Yves Tremblay, Pauline Hamelin, Ghislaine Daoust, Jean-Gilles Lalonde, Claire Hamelin, Fernand Brière, Fabiola Myre, Jeannot Longtin, Romain Montpetit, Jean-Paul St-Aubin, Philippe Brière, Normand Lalonde, Eugène Vachon.

3ième année — M. Jeanne Daoust, Raymonde Lemieux, Robert Tremblay, Paul Brosseau, Gilles Gendron, Lucile Vaudrin, Rodolphe Vachon, Richard, Leduc, Gérard Leduc, Antoinette Montpetit, Léonard Taillefer.

Prix spéciaux

Offert par M. le curé pour l'assistance à la messe mérité par Robert Tremblay.

Prix offert par M. le Commissaire Omer Brière tiré au sort parmi les élèves et gagné par Gilles Gendron.

Prix offert par Mme Arthur Lemieux pour le français mérité par M. Jeanne Daoust pour la plus haute note 96.4%.

Prix offert par Mme J.-G. Tremblay pour les moyennes au-dessus de 80% en mathématiques mérité par Simone Myre, 93.6%, J. Yves Tremblay 92.8%, Thérèse Vachon 87.2%, Pauline Hamelin 82%, Ghislaine Daoust 81.2%, M. Jeanne Daoust 89.6%, Paul Brosseau 85.6%, Raymonde Lemieux 80.4% gagné par Pauline Hamelin.

Prix offert par M. et Mme R. Hamelin pour la bonne tenue en prières mérité par F. Brière, P. Hamelin, C. Hamelin, S. Myre, G. Daoust, J.-P. St-Aubin, T. Vachon, R. Montpetit, A. Montpetit, E. Vachon, R. Lemieux, J. Yves Tremblay, P. Brosseau, R. Tremblay, R. Vachon, Richard Leduc gagné par Raymond Lemieux.

Prix offert par Mme E. Brosseau pour la plus haute note de grammaire mérité par J. Yves Tremblay.

Prix offert par Mme Adélaré Daoust pour application à l'écriture mérité par Fernand Brière et Robert Tremblay gagné par Fernand Brière.

Prix offert par la Commission Scolaire pour l'assiduité mérité par Eugène Vachon, M. Jeanne Daoust, Antoinette Montpetit, Gérard Leduc, Richard Leduc, Gilles Gendron, Léonard Taillefer.

Prix offert par la Commission Scolaire pour les élèves qui ont conservé 75% et plus sur les concours au mois durant l'année mérité par J. Yves Tremblay 88.6%, Thérèse Vachon 84.4%, S. Myre, 76.4%, M.-J. Daoust 94.1%, Robert Tremblay 86.4%, R. Lemieux 78.6%, P. Brosseau 75%.

Prix offert par la Librairie Beauchemin pour l'élève qui a gagné le plus haut montant "d'argent sco-

laire" durant l'année mérité par Thérèse Vachon \$673.25.

Prix offert par Mlle l'Institutrice pour les élèves qui ont gagné au-dessus de \$500. durant l'année mérité par S. Myre \$605.25, J. Yves Tremblay \$582.48, Pauline Hamelin \$541.16, M. Jeanne Daoust \$531.22, R. Lemieux \$518.39 gagnés par Simone Myre élève de 4e et M. Jeanne Daoust élève de 3e au-dessus de \$400.00 mérités par Robert Tremblay, \$470.10, P. Brosseau \$455.77, Fabiola Myre \$475.14, G. Daoust \$462.89.

Mlle Zailma Sauvé, Institutrice.
2e année, Prix de classe — Dolorès Longtin, Gilles Longtin, Gisèle Vaudrin, Jeannine Desgroselliers, M. Berthe Longtin, Rita Leduc, Rita Brière, Jean Théorêt, Huguette Deschambault, Raymond Taillefer.

1ère année — Gérard Vachon, M. Marthe Montpetit, Yvon Daoust, Jeanne D'Arc Brière, Maurice Lalonde, Raymond Longtin, Jean Desgroselliers.

Classe enfantine — Denis Tremblay, Jacqueline Dubuc, Marielle Lalonde, Jeannie Vaudrin, Marielle Hamelin, Rita Desgroselliers, Georgette Brière, Marcel Deschamps, Yolande Bougie, Claude Longtin, Madeleine Chayer, Roland Gendron, Lorenzo Myre.

Prix spéciaux — Assiduité mérités par Gisèle Vaudrin, Raymonde Taillefer, Gérard Vachon, M. Marthe Montpetit.

Prix de 75% et plus — Dolorès Longtin, Gilles Longtin, Gisèle Vaudrin.

Prix offert par M. le Curé pour le catéchisme mérité par Dolorès Longtin.

Prix offert par M. le Commissaire Omer Brière à toute la classe mérité par M. Marthe Montpetit.

Prix offert par Mme Roch Théorêt pour la 1ère et 2e année mérité par Dolorès Longtin.

Prix offert par Mme Roch Théorêt pour la bonne conduite mérité par Jean Théorêt.

Prix offert par Mme Adélaré Daoust pour le 1ère année mérité par Gérard Vachon.

Prix offert par Mme R. Hamelin pour la bonne tenue en prières mérité par Gilles Longtin.

Prix offert par Mme Arthur Lemieux pour le Français mérité par Jeannine Desgroselliers.

Prix offert par Mme Omer Brière pour la classe enfantine mérité par Denis Tremblay.

Prix offert par Mme Adolphe Tremblay pour le 1er en classe enfantine mérité par Denis Tremblay.

Prix offert par Mme Georges Bougie pour la classe enfantine mérité par Jacqueline Dubuc.

Les examens ont eu lieu sous la présidence de MM. le Curé Chanoine Laframboise, les abbés W. Martin et Ls. Rolland, MM. les Commissaires Omer Brière et Eugène Pilon.

Un grand nombre de parents assistaient.

Mme Arthur Dubé et sa fille Thérèse de Lowell, Mæss., accompagnées de leur chauffeur M. Emile Gagnon, ont rendu visite à Mme Napoleon Picard de Valleyfield, M. et Mme J.-H. Picard, M. et Mme Rodolphe Lemieux. Mlles Marielle et Claire Larose de Montréal sont en vacances chez leur grand père M. J.-H. Picard.

MM. J.-H. Picard, Alban, Mlles Agnès Picard, Lucie et Thérèse Lemieux ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Thérèse Tremblay, M. J. Yves et J.-G. Tremblay étaient de passage à Montréal lundi et mardi.

La distribution des prix à l'école de Bellerive

La distribution des prix! Est-il une fête enfantine plus émouvante et plus nécessaire? C'est elle qui habite l'enfant à savoir que dans la vie on a, selon son mérite; que la récompense est à la peine, la récolte à la semence. Donner à l'enfant des prix, c'est suivre une des voies même de Dieu qui rendra à chacun selon ses oeuvres.

A la fin d'une année scolaire, qu'il est beau de voir chaque élève tout souriant, tout heureux retourner à son foyer emportant précieusement ses trophées, ses livres rouges ou bleus qui brillent sous leur reliure neuve ou d'autres objets religieux ou artistiques, non moins jolis. Tout cela semble au possesseur, des bijoux d'une valeur inestimable.

Qu'elles sont à plaindre les écoles, ou par économie, on a retranché les récompenses qui donnent tant de bonheur aux enfants! Heureusement, chez-nous, à l'école Notre-Dame de Bellerive, grâce à la générosité d'abord, de la Commission Scolaire et ensuite des nombreux bienfaiteurs les enfants ont connu la joie de voir les efforts couronnés. Merci donc aux généreux dona-

teurs que voici: M. J.-D. St-Aubin, curé; M. L'Abbé L. Déguire, supérieur du Séminaire; Rév. Père J.-P. Poirier, O.M.I.; Rév. Soeur Mary Marcellina, supérieure du Couvent des SS. N.N. de J. et M.; M. F. X. Cloutier, inspecteur des écoles; M. Maxime Raymond, M.P.F.; M. Léandre Archambault, commissaire; M. Albert Dumouchel, échevin; M. L. N. Leduc, libraire; M. Dollard Pilon, professeur; M. Lucien Pilon; Ovilla Leroux; Emile McSween; Ovilla Monette; Olivier Mallette; Oscar Beauchamp; Cléophas Talbot; Hermel Samson; Donat Lebeuf; Georges Lebeuf; Weldie Gauthier; Théode Hogue; Waldo Lebœuf; Joseph Prévost; Ernest Chatel; Wilfrid Goulet; Aldéric Vinet; Réal Loiselle; Eugide Rousse; Médard Leduc; Armand Chevrefils; Eddy Hatch; Oscar Emond; Avila Poirier; Arthur Lemay; J.-A. Dupuis, Zéphir Tremblay; Henri Chevrier; Alfred Chatel; Georges Lecompte; Mesdemoiselles Marie Dupuis; L. Campagna, Mesdames Narcisse DeRepentigny; Horace Picard; W. St-Michel, et nombre d'autres amis de l'éducation.

Progression d'"Air-Canada"

Montréal—D'après un rapport envoyé au ministère du transport par M. P.-G. Johnson, vice-président d'Air Canada, les services des voyageurs, des marchandises et du courrier aérien de cette compagnie accusent tous une augmentation. On signale particulièrement une augmentation de 17 pour 100 dans le nombre des billets vendus pour les envolées transcontinentales.

Au cours de mois de mai dernier les avions d'"Air Canada" ont transporté 40,391 livres de courrier contre 34,695 livres en avril, ce qui est à peu près le double du courrier transporté en janvier dernier. Au cours des cinq premiers mois de

cette année les avions d'Air Canada ont transporté 153,164 livres de courrier.

Les statistiques de la poste aérienne révèle qu'on mai dernier le courrier allant de l'Est à l'Ouest a augmenté de 3,076 livres, chiffre d'autant plus remarquable que jusqu'ici l'Ouest semblait plus intéressé à l'aviation commerciale que l'Est du Pays. Il n'en reste pas moins vrai que plus de courrier aérien est envoyé de l'Ouest à l'Est que de l'Est à l'Ouest, les chiffres étant pour le mois de mai dernier de 17,396 livres pour l'Ouest et de 15,500 livres pour l'Est.



GAIÉTÉ BLANCHE!

La jeune fille, au gouvernail, offre la plus belle image de vitalité débordante dans ses vêtements DU PLUS BEAU BLANC!

Et, en fille sage, elle sait qu'il est très facile de conserver ces jolies choses toujours BLANCHES. Simplement une ou deux immersions de Bleu Keen dans la dernière eau de rinçage, le jour du lavage, et toute leur blancheur de neige leur revient. Le prix? Seulement un ou deux sous par mois.



Le BLEU KEEN

EMPÊCHE LE LINGE DE JAUNIR

KBSFP

LES MOTS CROISES

— DE —
La Gazette de Valleyfield

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORizontalement

- Ouvriers en chambre.
- Université américaine fondée par Elihu Yale. — Fabriqué dans une usine.
- Mouvement rapide des paupières — Porta avec violence.

Solution du problème précédent

P	L	A	F	O	N	N	I	E	R	S
H	I	V	E	R	A	R	G	O	T	
E	M	E	R	G	E	S	O	S	E	
O	B	R	E	F	E	R	R	E	R	
S	E	A	U	F	A	G	N	I		
P	C	R	O	I	S	S	E	L		
O	N	C	E	G	S	E	M	I		
R	E	U	S	S	I	T	E	S		
E	U	S	P	E	R	O	U	S	E	
E	M	E	R	I	A	I	S	S	E	
S	E	R	A	C	C	R	E	E	S	

- Faire tort. — Province de l'Inde anglaise.
- Qui exerce réellement une charge.
- Tamis de crin — Marmite de cuisine — Plus mal.
- Avec aisance.
- Pierre précieuse, à reflets changeants. — Se dit du cerf qui rumine.
- Ville du sud de la Sicile. — Faire usage.
- Tailla la tête d'un arbre. — Chaîne du sud-est de la France.
- Finesses, tours d'adresse.

VERTICALEMENT

- Ordre de poissons qui comprend les lamproies.
- Exhala — Médecin anglais (1713-1788).
- Fruits rouges de l'Alsace — Ingénieur français (1841-1925).
- Conduire, guider — Força à garder le lit.
- Mit des pièces à des habits.
- Se jeta impétueusement — Une des Cyclades — Roi de Juda.
- Défricher.
- Uni et poll. — Mollusque lamellibranche comestible.
- Sollpèdes — Surcroît de travail imposé à un écolier pour le punir.
- Roman de Zola — Introduit dans l'estomac.
- Royaume de l'Indochine — Mesures au stère.

Carnet mondain

Samedi après-midi, Mme Ludger Codebecq réunissait le groupe de dames qui accompagnaient les congressistes du Barreau rural. Après une promenade en auto, Mme Codebecq recevait ces dames à quatre heures, où le thé et les glaces leur étaient servis par Mmes Alexandre Legault, Gontran Saintonge, Georges-André Meloche. A l'issue de la réception de Mme Codebecq, un banquet donné en la salle des Chevaliers de Colomb conviait tous les membres. Une autre réception était organisée par le Barreau local au club Salaberry pour tous les invités.

Sont attendus pour le banquet qui sera donné dimanche midi au sous-sol de la Cathédrale, à l'occasion du Congrès des institutrices: l'honorable Albini Pâquette, secrétaire provinciale, l'honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, Mlle Laure Gaudrault, présidente de la fédération des institutrices de la province, M. J.-G. Marien, inspecteur régional, plusieurs inspecteurs d'écoles de la région, et un nombre d'environ trois cents institutrices, déléguées dans chaque comté de la province.

Le Rév. Frère Gabriel de l'Institut des l'Instruction Chrétienne, de Laprairie, et directeur de la revue pédagogique, "La petite école", est aussi attendu pour ce congrès.

Le notaire J.-D.-S. Tremblay partira lundi pour Québec; il sera le représentant des Notaires du District de Beauharnois à la Chambre des Notaires dont les séances auront lieu au Palais de Justice à Québec durant la semaine. Mlles Tremblay accompagneront leur père.

Mlles Thérèse Castagner et Lucia Beaudoin de Montréal étaient les invitées de Mme Armand Frappier à la Baie, en fin de semaine.

Dr Aimé Leduc et sa famille sont installés à leur villa d'été dans l'île. Me Maximilien Carron et Mme

Carron de Montréal étaient à Valleyfield en fin de semaine.

Mlle Madeleine Meloche de Montréal est actuellement dans notre ville, l'invitée de Mlles Tremblay.

A l'occasion du dixième anniversaire de mariage du docteur et de Mme Armand Frappier, un groupe de parents et d'amis se sont réunis samedi après-midi pour aller les surprendre à leur résidence de la Baie Hungry.

M. et Mme Maurice Hardy de Montréal étaient à Valleyfield en fin de semaine.

M. et Mme René Laplante sont de

IL REFUSE



M. MAXIME RAYMOND, C.R., député fédéral des comtés de Beauharnois et Laprairie, a refusé de prendre la direction des forces opposionnistes au Parlement Provincial. On sait que M. Paul Gouin et les Nationalistes seraient prêts à le suivre, mais M. Raymond a invoqué des raisons de santé.

retour de leur voyage à Porto-Rico. M. et Mme Gustave Avelado de Caracas, Vénézuéla, passent quelque temps dans notre ville, les invités de Mme Philorum Bilette.

Mmes Alexis Barsalou et André Viens de St-Césaire ont passé quelques jours chez M. N.-A. Ostiguy.

M. Jacques Bombardier de Dunham était à Valleyfield dimanche.

Mlle Louisa Lefebvre de Montréal a passé la fin de semaine chez Mlles Lefebvre.

Mme Antonio Patenaude passe quelque temps chez sa mère, Mme Trefflé Véronneau, à St-Zotique.

Mlle Georgette Ostiguy de Montréal a passé la fin de semaine chez Mlle Gilberte Ostiguy.

M. et Mme Omer Vinet et M. Alfred Laviolette de Syracuse, sont en promenade dans notre ville.

Mlle Fleurette Meloche de Montréal, et MM. Gilles Nault et Gordon Belisle aussi de Montréal étaient en fin de semaine les invités de Mlles Tremblay.

M. et Mme L. Thibault de Montréal ont passé quelques jours à Valleyfield, les hôtes de M. et Mme V. Venne.

M. et Mme J.-G. Marien de Longueuil étaient de passage chez M. et Mme François Cloutier, mercredi.

Mlle Claire Groulx fait actuellement un voyage des Trois-Rivières à la Baie Trinité.

M. Armand Paquin a passé la fin de semaine à Montréal et à Saint-Jérôme.

LE "LOG LODGE"



M. J.-MORRIS HUNTER de Huntingdon annonce l'ouverture d'un restaurant rustique et touristique situé sur la route Huntingdon-Malonne. Ce restaurant est construit dans un style tout à fait nouveau et constitue une véritable attraction par son site sur les bords de la rivière Châteauguay.

Mlle Antoinette Vallière de Thetford Mines passe quelque temps chez sa soeur, Mme A. Drouin.

Mlle Thérèse Brunet de Montréal est l'invitée de Mlles Tremblay.

M. et Mme Donat Pilon de Montréal ont passé la fin de semaine chez Mme Henri Haineault.

Mlle Suzanne Thibault de Montréal est à Valleyfield pour une quinzaine, l'invitée de Mlle Lucette Venne.

M. Léandre Lepage de Montréal était de passage dans notre ville mercredi.

Mlle Gertrude Sylvestre de St-Hyacinthe en visite chez Mlle Marguerite Godbout.

Les employés de la Asten-Hill Limited se sont rendus au Lac Placide le 1er juillet et ont assisté au carnaval sur glace et à une partie de hockey entre les "Royals" de Montréal et le club "Lasalles" d'Ottawa. Tous passèrent une agréable journée.

GRADUEE AVEC TRES GRANDE DISTINCTION

Mlle Mariette Daoust, fille de Mme Médard Daoust de cette ville, a gradué lors des derniers examens scolaires avec la mention "très grande distinction" dans le cours commercial du Pensionnat des Soeurs Ste-Anne de Lachine.

Nous félicitons Mlle Daoust de son heureux succès.

LA MODE

PAR PATRICIA DOW



LA GAZETTE DE VALLEYFIELD Valleyfield, Qué.

Si vous désirez recevoir ce joli patron, veuillez envoyer .15c pour chaque patron avec votre NOM, votre ADRESSE, le NUMERO ET LES GRANDEURS DU PATRON désiré.

Patricia Dow Patterns, 206 W. 17th St. New-York, N.-Y.

Bénédition d'une pierre angulaire

Au Monastère des Pauvres Clarisses, dimanche, le 9 juillet courant, à 3 heures de l'après-midi (heure avancée), aura lieu la bénédiction de la pierre angulaire de leur nouvelle chapelle et la cérémonie sera présidée par Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Valleyfield, J.-Alfred Langlois.

Theatre Bellerive

Vendredi et samedi, 7-8 juillet

"The Return of the Scarlet Pimpernel"

- avec -

LESLIE HOWARD et SOPHIE STEWART

seule grande pièce au programme avec films musicaux

Dimanche, lundi et mardi, 9-10-11 juillet

"The Hardys Ride High"

- avec - MICKEY ROONEY - LEWIS STONE - CECILIA PARKER et FAY HOLDEN en double

"Outside These Walls"

- avec - MICHAEL WHALEN - DOLORES COSTELLO et VIRGINIA WEISLER

Mercredi et jeudi, 12 et 13 juillet

"Blind Ally"

- avec - CHESTER MORRIS et RALPH BELLAMY en double

"Whispering Enemies"

- avec - JACK HOLT et DOLORES COSTELLO

Des cadeaux au choix sont distribués tous les soirs, comme à l'ordinaire.

Gaspard Major, gérant

Tél. 878

Pour LE MAL DE TÊTE LES TABLETTES ZUTOO Vous soulageront promptement

Pour LE MAL DE DOS MAL DE REINS LAVESSE LA PROSTATE L'RHUMATISME PRENEZ Les Tablettes KIMCO EN VENTE PARTOUT

Valleyfield recevra les institutrices...

(Suite de la 1ère page)
 4 h. p.m.—Un moment de détente: exercice pour le chant des couplets du banquet.
 4½ h. p.m.—3ème séance de délibérations: Rapports des Comités, suite.
 6 h. p.m.—Souper, temps libre.
 8 h. p.m.—4ème séance générale de délibérations: Rapports des Comités, fin. Election des membres de l'Exécutif et du Bureau Fédéral.

Dimanche, le 9 juillet
 (Journée officielle)
 8 h. a.m.—Messe dialoguée des Congressistes dans la chapelle de l'Ecole Normale. Officiant, M. l'abbé Alfred Bergeron, Aumônier général. Prédicateur, M. l'abbé P. Grondin, aumônier de Valleyfield. Chant par les institutrices de Valleyfield.
 10½ h. a.m. Réunion générale des Congressistes pour la photographie officielle du Congrès.
 11½ h. a.m.—Banquet en la salle paroissiale.

SANTES

Le Pape — le Roi et la famille royale — le Canada — la Province de Québec — a Ville de Valleyfield —

Département de l'Instruction Publique — les Commissions scolaires — Nos inspecteurs d'écoles — la Famille — nos Aumôniers — nos Curés — la Petite Ecole (Ecole primaire) — l'Institutrice — "la Presse et "Notre Petite Feuille" — l'Institutrice retraitée — la Fédération.

8 h. p.m.—Séance publique de clôture: Présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Langlois ou de M. Paquette, sec. de la Province.

- a.—Musique: Orchestre ou autre.
- b.—Discours.
- c.—Pièce récréative.
- d.—Discours sur l'Association professionnelle d'esprit catholique et sa nécessité pour toutes les classes de la société.
- e.—Numéro récréatif.
- f.—Discours sur les bons rapports qui devraient exister entre les Commissions scolaires et les Associations de Districts.
- g.—Le Fonds de Pension. Etude.
- h.—Chant de l'A.C.I.R.
- i.—Discours.
- j.—Musique ou chant.
- k.—Discours de M. le Président d'honneur.
- O Canada!

Les disciples de Thémis...

(Suite de la page 3)

RECEPTION AU CLUB SALABERRY

Après le banquet, les convives furent conviés au club Salaberry mis à leur disposition par son président, M. L.-P. Godbout. Le Barreau local y avait préparé une réception aux membres du Barreau rural et aux dames qui les accompagnaient. Il y eut danse, musique, et la fête termina tard.

sion, et rien n'a encore été réglé.

Donc, encore une fois, et nous espérons que ce sera pour la dernière, nous voulons une réponse définitive ce soir.

Comptant sur votre dévouement pour la cause des ouvriers sans-travail, nous attendons de vous une action favorable et immédiate.

Signé: Le Comité des Sans-Travail. Membres du Comité: Frank Pridmore, Henri Garand, Lucien Paré, Médard Charlebois, Bruno Girard, Arthur Lefebvre, Albert Brault, Henri Lanctôt, Ildas Gélinas, Raoul St-Aubin.

Saveur pour plaire

THÉ "SALADA"

Une première réunion d'éleveurs d'Ayrshires de Vaudreuil-Soulanges

MERCREDI DERNIER

Les Cèdres, 29.—A eu lieu ici la première réunion annuelle du Cercle des éleveurs d'Ayrshires des comtés de Vaudreuil-Soulanges. L'assistance groupait de 40 à 50 éleveurs possédant collectivement de 1,000 à 1,200 têtes de bétail.

Dans l'avant-midi, entre 11 heures et 11h. 30, il y eut démonstration par M. R.-P. Sabourin, du ministère provincial de l'agriculture des qualités d'une bonne laitière et des indices de qualités que le cultivateur doit rechercher, puis concours d'appréciation sur quatre vaches laitières et sur quatre taures d'un an, concours ouverts à tous les membres présents. Les juges de ces deux concours étaient divisés en quatre classes: les hommes, les femmes, les jeunes filles et les garçons. Les gagnants du concours

ont été: chez les hommes: MM. Hervé Martineau, Jules Rousseau, Lionel Ménard, Charles Vinet et Emile Brosseau; chez les femmes, Mmes Wilfrid Lalonde, Albert Goulet, Arthur Chartrand, O. Beaudoin et Armand Gauthier; chez les jeunes filles: Mlles Marcelle Lalonde, Gisèle et Madeleine Pilon, Armand Gauthier et Rachel Lalonde; chez les garçons: René Séguin, Camille Martin, Jean-Marc et Raymond Lalonde et Paul-Emile Meloche.

Les chômeurs refusent...

(Suite de la 1ère page)
 Si le Conseil Municipal a changé d'avis sur la manière de mettre en application ce système de secours, nous aussi nous sommes prêts à mettre ce système de côté, mais aux conditions suivantes:

Nous voulons six jours de travail par semaine.

Si le Conseil Municipal ne veut pas accepter ces demandes, nous voulons la distribution des secours directs et pas de travail en retour.

Nous ne voulons pas vous donner l'impression que nous sommes des

paresseux, si nous refusons de travailler pour les secours directs, non car si nous demandons six jours de travail par semaine, c'est parce que nous voulons travailler, c'est parce que, en travaillant, cela nous coûte plus cher pour nous habiller et nous nourrir, et le montant d'argent que le système de secours directs nous alloue est insuffisant pour cela.

Donc, Messieurs les échevins, nous voulons une attention et une réponse immédiate à nos demandes, car il y a déjà plusieurs jours que notre cas est en étude et en discus-

CANADIEN NATIONAL Excursions

TORONTO \$7.70

Hamilton	\$ 8.70	Niagara Falls, Ont. \$ 9.60	
London	\$10.60	Port Huron	\$12.05
Détroit	\$13.35	Chicago	\$17.65

Vend. Soir, 14 JUIL. SAM. 15 JUIL.

Par le train de 9h. 40 p.m. Par les trains de 9h. 15 a.m. et 9h. 40 p.m.

RETOUR: Jusqu'au LUNDI, 17 juillet, excepté London, 5 h. 48 a.m., Port Huron, 4 h. 20 a.m., MARDI, 18 juillet, Chicago, mercredi, 19 juillet.

Billets non valables sur le train No 6 partant de Toronto à 4 h. p.m.

Tarifs également réduits de plusieurs autres endroits. L'heure indiquée est l'heure solaire. Pour renseignements, consultez— J.-L. TURCOTTE, C.N.R. Agent, 199, rue Victoria, — Valleyfield — Téléphone 488

Avec les compliments

- de -

GERARD GUINDON, fourreur

Pour vos REPARATIONS

Profitez des prix spéciaux de l'été pour faire réparer vos manteaux de fourrure. Une visite vous convaincra de nos bas prix. Appelez-nous et une voiture ira vous chercher et vous reconduire à votre demeure sans frais additionnels.

Nous tenons en main un bel assortiment de bas pour dames marque "NORDIC", 59c, 69c, 75c, et 95c, crêpe et chiffon.

Les modèles 1940 sont maintenant en montre à notre magasin. Nous invitons toutes nos clientes et amies à venir les voir.

47, du Marché,

Tél. 552

Pharmacie PERRON



Douces! Sures!
 Achetez Modess aujourd'hui. La serviette sanitaire la plus douce et la plus sûre qui vous apportera confort et sécurité.

Modess 21¢ 2 POUR 41¢

CEINTURES MODESS 25¢

Aussi boîtes de 48 pour 69c

PHARMACIE PERRON

rue Victoria,

Tél. 398

Livraison rapide

Théâtre Royal

Jeudi - vendredi, les 6 et 7 juillet

"UNDER COVER MEN"

en double

"Fury and the Woman"

- aussi -

LA SERIE DE "FLYING MEN"

Samedi (matinée et soirée) le 8 juillet

"Secret Service of the Air"

avec DONALD REAGAN aussi

La série Madridge the Magician

Dimanche (matinée) le 9 juillet

"Secret Service of the Air"

en double

"Les Rois du Sport"

avec FERNANDEL et RAIMU aussi

La série Madridge the Magician

Dimanche soir, le 9 juillet

"Panama Control"

avec LEW AMES

en double

"Les Rois du Sport"

avec FERNANDEL et RAIMU

Lundi - mardi - mercredi, les 10-11-12 juillet

"The Gorilla"

avec THE RITZ BROTHERS aussi

"S.O.S. Coast Guards"

Série

LE VRAI GOUT DE HOLLANDE A TOUJOURS DISTINGUE CE VIEUX GIN BIENFAISANT

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PREFERE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pur..
comme le lis
Limpide..
comme le cristal

Gin
de Kuyper

01 ONCES	26 ONCES
90c	\$2.00
40 ONCES	\$2.80

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
 Maison fondée en 1695

Un enfant tombe d'un balcon et se fracture le crâne

La jeune Lise Carrière succombe à ses blessures lundi soir à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield

La jeune Lise Carrière dont les parents demeurent à 295a Boulevard du Havre, a succombé à ses blessures qu'elle s'était infligées lundi après-midi, dans une chute d'une vingtaine de pieds d'un deuxième étage sur le trottoir.

La jeune fille, âgée seulement de deux ans, tenta de franchir une petite clôture qui lui barrait le passage de l'escalier et grimpa sur la barrière pour perdre l'équilibre et tomber sur le trottoir en face du Restaurant R. Guimont.

Un groupe de jeunes gens assis en face du restaurant virent la petite fille s'écraser le crâne sur le trottoir; ils se portèrent immédiatement à son secours pour la transporter chez ses parents qui occupent le logis au deuxième étage de cette maison.

Mandé en hâte, le docteur Armand Deguire lui donna les soins d'urgence et la fit conduire immédiatement à l'Hôtel-Dieu où elle succomba vers les onze heures dans la soirée.

Un cycliste frappé par un taxi

Il s'en fallut de peu que M. Donald Robertson aille faire un séjour à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield quand il frappa accidentellement un taxi conduit par M. Baptiste Chagnon, à l'intersection des rues St-Philippe et

Boulevard du Havre.

Le cycliste, venant à toute allure, n'arrêta pas à l'intersection des deux rues et donna violemment contre l'automobile de M. Baptiste Chagnon; celui-ci donna un coup de volant pour l'éviter mais il avait droit de passage puisqu'il circulait sur le Boulevard du Havre.

Le docteur Armand Deguire, mandé sur les lieux, ne constata que des contusions superficielles et le jeune Robertson en fut quitte pour un étourdissement et la peur.

Conférences médicales à l'Hôtel-Dieu

Tous les médecins du district, répondant à l'invitation de MM. les docteurs B. Bibaud, président de l'Association Médicale, et Aimé Leduc, secrétaire, se sont réunis, jeudi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, pour entendre les conférences scientifiques et médicales données par des médecins éminents de Montréal.

Plus d'une cinquantaine de médecins ont écouté avec beaucoup d'intérêt le travail présenté par le docteur E. Simon de Beauharnois sur l'endocrinologie. Les docteurs Jules Prévost, Roméo Boucher, Lucien Sylvestre, tous élèves des universités les plus réputées d'Europe, et maintenant attachés aux différents hôpitaux de Montréal, ont également donné des conférences.

Le docteur Prévost de l'Hôpital Notre-Dame exposa un travail sur le Sulfanilamide; le docteur Boucher de l'Hôpital St-Luc donna une causerie paramédicale et humoristique; le docteur Sylvestre de l'Hôpital Notre-Dame traita du Syphapyridine.

Cette conférence avait été organisée par les docteurs B. Bibaud et Aimé Leduc.

RETRAITES FERMEES

Au Monastère des Religieuses Dominicaines, deux retraites fermées pour institutrices seront prêchées par les RR. PP. Fortin et S. Méthot, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

La première retraite aura lieu du 10 au 13 juillet et la seconde du 9 au 12 août. Pour tous renseignements, s'adresser à Révérende Mère Prieure, 247, Chemin Larocque, Salaberry de Valleyfield.

Le tennis

(Suite de la page 8)

Rousseau, C, 6-6, Mlles Arrandale, Ross, 3-5; Huneau, Brossolt, C, 5-6-5, Buttress, Stafford, MB, 6-1-6.

Etudiants 5, Huntingdon 2—P. Malouin, E, 6-6, N. White, H, 1-1; Sullivan, E, 6-6, McCartney, H, 0-0; Mlle Filiatreault, E, 6-2-5, Mlle McWhinnie, 5-6-6; Larivière, Codebecq E, 1-3, Daoust-Chaput, H, 6-6; A. Leblanc, J. D. Cadieux, E, 6-6, Brisson-Helm, H, 2-4; Mlles Cadieux, Laberge, E, 6-6, Mlles Cappiello, Lasalle, H, 2-2; Mlle St-Michel, Corbeil, E, 6-6, Mlle Marshall, Hampson, H, 0-0.

Huntingdon 1, Chevalliers 6—McCartney, H, 4-4, Legault, C, 6-6; White, H, 1-2, Brault, C, 6-6; McWhinnie, H, 3-6-6, Perron, C, 6-4-4; Daoust, Chaput, H, 3-6-1, Monette, Godbout, C, 6-5-6; Lefebvre, Helm, H, 0-4, Rousseau, Tremblay, C, 6-6; Mlles Cappiello, Lasalle, H, 1-1, Mlles Huneau, Rousseau, C, 6-6; Mlle Marshall, Hampson, H, 1-6-0, Mlle Huneau, M. Malouin, C, 6-3-6.

Oiseaux Rouges 4, Mocos Blancs 3.—Patterson 1-2, Stoddard, MB, 6-6; Calhoun, OB, 6-6, Powell, MB, 3-0; Mme Miller, OB, 6-6, Mlle Anderson, MB, 5-4; Spencer et Spencer, OB, 6-6, Whalley et Hartley, 1-2; Demers et Braw, OB, 4-3, Houghton et Waldron, MB, 6-6; Mlle Good et Mme Hill, 4-5, Mlle Buttress et Mme Powell, 6-6; Mlle Brault et Gebbie, OB, 3-6-6, Mlle Buttress et G. Cadieux, 6-1-5.

Les joutes à venir sont les suivantes: Mercredi, 5 juillet, étudiants vs Bleus; jeudi, 6 juillet, Blancs vs Oiseaux Rouges, et Oiseaux Bleus vs Huntingdon; dimanche, 9 juillet, Chevalliers vs Etudiants, Bleus vs Oiseaux Rouges; mardi, 11 juillet, Oiseaux Rouges vs Chevalliers; lundi, 10 juillet, Blancs vs Bleus.

NOTRE FAVORI NATIONAL



MELCHERS
CROIX D'OR

10oz. 90¢
26oz. 2.00
40oz. 2.80

Gin

LA BOISSON LA PLUS SAINTE
Plus Forte Plus Savoureuse

LONDON CLUB
London Dry Gin

THREE CASTLES
Liqueur Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Burlington

Salaberry de Valleyfield....

(Suite de la page 3)

ment authentique. En ce temps-là paraissait à Saint-Clément de Beauharnois une petite feuille qui avait nom l'Echo de Beauharnois, M. Buntin, le grand industriel, homme pratique qui reconnaissait l'utilité de la presse, se mit en tête un jour d'acheter le matériel de l'Echo et de transporter le tout, y compris le propriétaire, à Salaberry de Valleyfield. Le directeur de la feuille — voulut-il faire sa cour au puissant industriel? — eut la géniale idée, pour rafraîchir la manchette de son journal, d'y inscrire en belles lettres grasses Le Progrès de Valleyfield. Et voilà comment le nom de Valleyfield patronné soudain par la toute-puissance de la presse aurait fini par l'emporter sur celui de Salaberry.

On voit, par cette citation de son texte d'il y a un quart de siècle, que l'abbé Groulx, à ses débuts, maniait l'ironie avec une spéciale dextérité et surtout en quel sens et sur quel ton il devait orienter sa carrière d'écrivain-historien aujourd'hui si puissamment riche.

What's in a name, a dit je ne sais quel auteur anglais, Qu'y a-t-il dans un nom? A mon avis, et c'est celui de plusieurs, il peut y avoir beaucoup. Cela dépend du point de vue où l'on se place. Le nom composé de notre cité est un peu long, c'est vrai, pour les gens pressés que nous sommes, en ce temps où se multiplient presque à l'infini les appellations de sociétés par d'énigmatiques initiales où l'on se perd le plus souvent. Mais les vrais patriotes devraient tenir, ce serait sans chauvinisme aucun, avec plutôt un sens des réalités de bon aloi, de dire et d'écrire toujours, en parlant de notre ville, Salaberry de Valleyfield et non pas Valleyfield tout seul.

L'abbé Elie-J. Auclair.

—Madame, je voudrais un b-bé incassable.
—Quel genre, monsieur?
—Oh! masculin ou féminin, ça m'est égal.

Boireau, très gris, rencontre un camarade.
—Mon cher, figure-toi que j'étais en partie carrée!
—Et tu es complètement rond!

Docteur

Aimé Leduc

VALLEYFIELD

Appelez

Tél. 803 ou 918 r. 6

Théâtre Alamo

Châteauguay Bassin

Film Français
Vendredi et dimanche,
juillet 7 et 9
"NOSTALGIE"

- avec -
HARRY BAUR et JEANNINE CRISPIN
- aussi -
"IT'S A WONDERFUL WORLD"
- avec -
CLAUDETTE COLBERT et JAS. STEWART

SEMAINE PROCHAINE
11 et 12 juillet
"SUSANNAH OF THE MOUNTIES"
- avec -
SHIRLEY TEMPLE
En fin de semaine
"Chanson du Souvenir"
- et -
"Calling Dr. Kildare"



A VOTRE SERVICE, MONSIEUR!

Dans votre course en automobile, rien de plus facile que d'arrêter pour un excellent repas et vous rafraîchir en demandant l'une de nos liqueurs froides. Nous pouvons vous servir dans votre voiture, si vous le désirez et notre service courtois et rapide ne pourra que vous obliger. Vous pouvez également vous rafraîchir et reposer dans notre salle à diner.

Délicieux Hamburgers "Pick of the Town" 10¢
Style colonial "Sandwiches Barbecued" 15¢

Log Lodge

Sur la route Montréal-Malone
HUNTINGDON, QUE.

N. A. OSTIGUY

présente ses meilleurs souhaits à l'Association des Institutrices Rurales.

Pour un service plus efficace

Apportez dès maintenant vos manteaux de fourrures. Les prix sont toujours plus avantageux à ce temps-ci de l'année.

N. A. OSTIGUY,
fourreur

215, Victoria

Téléphone 71

Meilleurs souhaits de succès à "l'Association des Institutrices Rurales"

GASTON GIRARD, directeur

Collège Commercial Girard

Cours spéciaux d'été

Vous pouvez donner votre inscription jusqu'au 15 juillet

- pour -

La comptabilité, le dactylo, le dessin technique...
L'anglais, le français et les mathématiques...
Pour élèves en retard ou jeunes gens désireux de se perfectionner...

2 heures de cours par jour.

12, rue Montcalm Tél. 292, Valleyfield, Qué.

La Vie Sportive

Aurons-nous du hockey, l'hiver prochain?

La direction des Braves de Valleyfield accepte la démission du président, M. Delpha Sauvé, M.P.P., et le comité paiera le déficit de \$309.85 pour la dernière saison

Election d'un bureau de direction temporaire pour étudier la possibilité de continuer les activités du club dans la ligue provinciale au cours de la prochaine saison

DEMISSION PROBABLE DES FRERES PERRON

Bien que la chaleur nous étouffe et suffoque, la direction des Braves de Valleyfield a cru refroidir l'atmosphère en tenant une assemblée, hier après-midi, au Club Touriste, sous la présidence de M. Delpha Sauvé, pour clore officiellement les activités de la dernière saison de hockey.

Parmi les personnes présentes, on remarquait outre M. Sauvé, MM. Gontran Saintonge, le docteur B. Bibaud, Léo-Georges Perron, Joseph Primeau, Romuald Théoret, Gérard Bélanger, Gabriel Langevin, Camille Doucet, Emile Perron, Phil Charrette, le docteur D. Perron, et autres.

Dès le début de l'assemblée, M. Léo-Georges Perron donna lecture du rapport financier qui indique un déficit de \$309.85 les directeurs, tous solidaires dans l'organisation des Braves, paieront de leurs deniers cette balance défavorable d'un budget de près de \$20,000.

En réponse à un télégramme de M. Arthur Therrien, secrétaire de la Q.A.H.A., la direction a refusé d'accorder un transfert à JoJo Grabowski pour aller jouer au hockey en Angleterre.

Le Comité accepta la démission de M. Delpha Sauvé comme président des Braves à cause de ses trop nombreuses occupations et le félicita de son travail durant la dernière saison.

M. Sauvé a tenu à souligner la collaboration de tous les directeurs au cours de la dernière saison de hockey et remercia les frères Perron de leur excellent travail dans l'organisation du hockey local.

LE COMITE TEMPORAIRE

Pour décider si Valleyfield continuera ses activités dans le hockey provincial, la direction a choisi un comité temporaire pour étudier toutes les possibilités.

Me Gontran Saintonge a été élu président; le docteur B. Bibaud, vice-président; Léo-Georges Perron; secrétaire-financier; Gérard Bélanger, trésorier et Emile Perron, gérant d'affaires.

Il semble cependant que les frères Perron donneront leurs démissions et ne s'occuperont plus de hockey.

L'assemblée de lundi soir décidera des activités de la prochaine saison.

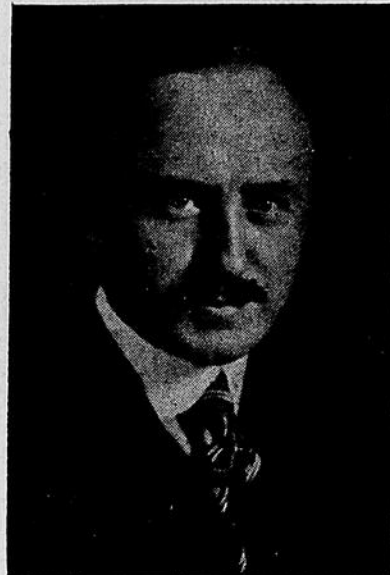
Aurons-nous du hockey, l'hiver prochain?



M. DELPHA SAUVE, M.P.P., choisi président honoraire des Braves de Valleyfield à l'élection tenue hier après-midi.



Me GONTRAN SAINTONGE, élu président actif des Braves de Valleyfield en remplacement de M. Delpha Sauvé, démissionnaire.



M. le docteur B. BIBAUD, élu vice-président actif de l'organisation des Braves de Valleyfield pour le prochain terme.

Dans la ligue de

TENNIS

Valleyfield - Huntingdon - Beauharnois

Les deux jeux de tennis du Château Huntingdon

Pour la première fois dans l'histoire du sport local, Huntingdon fait partie d'un circuit de tennis organisé pour tout le district

La ville de Huntingdon, toujours progressive et soucieuse de bien figurer dans tous les domaines, tant sportifs que sociaux et industriels, doit aujourd'hui au Château Huntingdon l'initiative de bien figurer dans la ligue de tennis des comtés de Beauharnois, Valleyfield et Huntingdon.

Cette nouvelle ligue de tennis comprend quatre clubs de Valleyfield, deux de Beauharnois et deux de Huntingdon qui ont chacun à remplir une cédule de seize joutes sur ses propres courts de tennis et sur les jeux de l'extérieur.

Il ne faudrait pas en déduire que Huntingdon remportera le championnat dès sa première année puisque nous assistons, dans tous les sports, à la période de formation et de progrès.

Les joueurs du Huntingdon en sont à leur première année de réelle expérience dans les tournois orga-



M. J.-A. LANGEVIN, gérant du Château Huntingdon, président de la Ligue de Tennis Huntingdon.

nisés et plusieurs d'entr'eux ont repris, cette année, la raquette après plusieurs années d'inactivités.

Le comité actif de tennis de Huntingdon se compose comme suit: Président, M. A. Langevin; secrétaire, M. G. Ellis; M. J.-L. Lavallée, représentant officiel du club; M. P.-A. Chaput, capitaine des équipes; MM. Zénon Daoust, Paul Chaput et le notaire L. Baillargeon font partie du comité actif.

Chevaliers, Etudiants, Oiseaux Rouges vainqueurs

La semaine qui vient de s'écouler a vu les Chevaliers de Colomb remporter deux belles victoires aux dépens du Huntingdon par 6 à 1 et une deuxième au compte de 4 à 3 contre les Mocos Blancs. Ces deux triomphes ont permis aux Chevaliers de s'installer en troisième place de la ligue à un seul point de la seconde.

Pendant ce temps-là, les Mocos Blancs perdaient deux fois de suite; d'abord contre les Chevaliers, puis mardi soir aux mains des Oiseaux Rouges de Beauharnois qui ont ainsi fait de leur premier tournoi une brillante ouverture—score: Beauharnois 4, Mocos Blancs 3.

Jeudi dernier, les Etudiants se sont rendus à Huntingdon et y ont décroché leur première décision de l'année en gagnant 5 des 7 matchs au programme. A voir les équipes se livrer des luttes contestées, il n'est

pas difficile de prédire ou plutôt de ne pas prédire quelle équipe remportera le championnat; trois points seulement séparant les détenteurs de la cinquième position de la seconde place, et il semble assuré que les Oiseaux Bleus de Beauharnois ne pourront pas se maintenir continuellement en première place du classement. A date, en effet, les Chevaliers semblent avoir de belles chances de faire meilleure figure que l'an dernier alors qu'ils décrochèrent la dernière place du circuit. Et nous sommes convaincus qu'ils auront leur mot à dire dans la course au championnat. Une seule équipe semble ne pas être assez puissante pour les autres et c'est celle de Huntingdon.

Il ne faudrait pas perdre de vue cependant que ses porte-couleurs en sont pour la plupart à leurs premières armes dans des tournois organisés, mais il faut toujours compter avec les désagréables surprises

que ces joueurs pourront causer à leurs adversaires trop confiants.

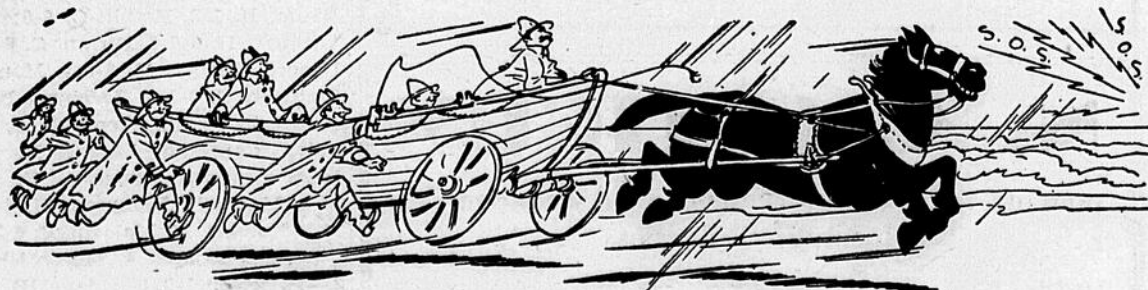
Classement de la ligue

	J	V	D	Sg	Sp	P
Oiseaux Bleus	3	2	1	32	14	16
Mocos Blancs	3	1	2	25	23	11
C. de Colomb	2	2	0	23	12	10
Mocos Bleus	2	2	0	22	13	9
Etudiants	3	1	2	21	39	8
Huntingdon	4	0	4	14	48	5
Oiseaux Rouges	1	1	0	8	7	4

Signes des abréviations: J, tournois joués; V, victoires; D, défaites; nois joués; V, victoires; D, défaites; points.

Et voici les résultats des différents matchs:

Chevaliers 4, Mocos Blancs 3—E. Legault, C, 1-1, G. Stoddard, MB, 6-6; L. Monette, C, 2-6-4, G. Cadieux MB, 6-3-6; L. Perron, C, 6-6, Mme Powell, MB, 2-2; Godbout, R. Leblanc, C, 1-6-6, Powell, Yellin, 6-5-4; Brault, Tremblay, C, 5-6-6, Houghton, Waldron, MB, 6-5-4; Milles Roy. (Suite à la page 7)



Avec la Black Horse "ça marche!"



Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada
Fabriquée depuis cinq générations par la BRASSERIE DAWES, Montréal.

SOULAGEMENT INSTANTANÉ
aux
Douleurs, Fèvres,
Migraines, Brûlures,
Éléments Rhumatismaux

MINARD
LE CÉLÈBRE LINIMENT
CANADIEN

Une compagnie comme tout individu n'a pas le droit de se faire justice elle-même

Le Magistrat du district, M. Donat Lalonde, rend un intéressant jugement dans une cause de saisie par des employés d'une compagnie sans autorisation de la Cour de justice

Le Magistrat du district, M. Donat Lalonde, a rendu récemment un intéressant jugement dans une cause de saisie par des employés d'une compagnie qui réclamait une somme d'argent ou la marchandise vendue.

Il s'agit en l'occurrence d'une action prise par Mlle Sophronie Lalonde contre la compagnie Beatty Bros. Ltd et Al; la demanderesse, Mlle Lalonde réclamait la somme de \$99 parce qu'elle fut profondément humiliée et blessée dans sa sensibilité et dans ses droits à l'usage paisible de son domicile quand les vendeurs de la compagnie lui intimèrent de payer la somme de \$5.00 ou de remettre son moulin à laver.

Malgré la défense de la demanderesse, un employé de la compagnie reprit le moulin à laver et quitta les lieux après une dispute en présence de plusieurs témoins.

Me Albert Leblanc, avocat de la demanderesse, prétendit qu'une compagnie, comme tout individu, n'avait pas le droit de se faire justice elle-même et le Magistrat du district approuva cette prétention légale.

Voici le texte du jugement rendu par M. le Magistrat:—

SOPHRONIE LALONDE, Demanderesse, vs. BEATTY BROS LTD et Al., Défenderesse.

La Cour procédant à rendre jugement:

Attendu que les procédures se résument ainsi:

La demanderesse, veuve, gagne sa vie en gardant des pensionnaires; sa réputation est excellente et elle jouit de l'estime du public. En février 1932, elle achète de la défenderesse un moulin à laver au prix de \$159.00 payable par versements, voir exhibit P.1. Au mois de février 1939, elle avait payé acompte \$155.00 laissant une solde de \$48.25 représentant la balance du prix de vente à titre de "charge rapportée", ce qui représente un intérêt très alléchant.

Le 24 février 1939, le défendeur Leber, l'agent autorisé de la Co. Beatty Bros. Ltd. en compagnie de deux hommes se présente au domicile de la demanderesse disant qu'il venait chercher le dit moulin.

On lui demanda 24 heures de délai. A moins d'un acompte de cinq dollars, il l'apportera. La demanderesse le somme de s'en aller. Il refuse; Il n'a pas d'autorisation de la Cour; Il serait porteur d'un ordre de la Compagnie; Il parle fort, marche, visite tout en gardant son chapeau sur la tête. Il connaît la demanderesse, c'est lui qui faisait la collection. Son ton est autoritaire, il ordonne à ses compagnons d'apporter le dit moulin.

La demanderesse se plaint de la conduite du dit Leber; cette intrusion de trois hommes en son domicile et leurs actions, et les paroles du défendeur, l'ont énervée et rendue souffrante.

En outre, elle fut profondément humiliée et blessée dans sa sensibilité et dans ses droits à l'usage paisible de son domicile. Elle réclame \$99.99 à titre de dommages généraux.

LES DEFENDEURS allèguent le contrat qui leur permettait de reprendre le dit moulin en aucun temps à défaut de paiement, et pour ce, d'entrer en tout lieu où il pourrait se trouver; que la demanderesse a consenti à rendre le dit moulin;

Que le 14 février la demanderesse, par lettre avait été avertie d'avoir à payer acompte sous cinq jours, à de faut de quoi, le moulin serait repris; qu'enfin, après la reprise du moulin, la défenderesse s'est dé-

clarée prête à le remettre sur paiement d'un acompte. Contestation liée, il fut procédé à l'enquête;

LA DEMANDERESSE a répété presque les allégations de l'action. Elle traduit sa conversation avec Leber: "Je viens chercher le moulin. Attendez à demain. C'est pas demain c'est aujourd'hui. As-tu des papiers de Cour? Non. Je lui dis de sortir. Si tu touches à mon moulin, tu te feras cogner sur les doigts. Envoyez fort répond Leber et s'adressant à Trudel: "Emportez le moulin." Cela l'a rendu nerveuse et malade par la conduite des défendeurs qui lui causaient affront et perte.

M. Léonide Tessier corrobore et Roger Tessier aussi, en partie.

EN DEFENSE Gaston Leber, avoue que la demanderesse a demandé jusqu'au lendemain. Il refusa à moins d'acompte de cinq dollars; Il n'avait pas de papiers de Cour mais ceux de la Cie qu'il lui exhibe. Il donne ordre d'apporter le moulin et la demanderesse aurait dit à Léonide Tessier: "Regardez on apporte le moulin."

Josaphat Trudel: La demanderesse dit: "Avez-vous papier de Cour? Non. Vous le prendrez pas. J'ai ordre, prenez le moulin. Tu paleras pour.....Leber parlait fort. Madame avait dit: Sortez d'ici....Lucien Loiselle est à peu près dans le même sens.

CONSIDERANT, que les parties s'accordent sur le "quantum" restant dû sur le moulin;

Considérant que le contrat produit, est conditionnel et que si cette condition est révoquée par la demanderesse, il n'appartient pas à la défenderesse de se faire justice elle-même;

Considérant que la demanderesse a formellement défendu l'occupation de son domicile au défendeur Leber et à ses deux aides, en disant: "sortez d'ici" et aussi a refusé la livraison du dit moulin en disant: Vous le prendrez pas" (Témoins la demanderesse, Léonide Tessier, et spécialement Josaphat Trudel et Lucien Loiselle disant: Elle dit devant Léonide Tessier: Regardez on apporte le moulin."

Considérant qu'en cette circonstance, la conduite du défendeur s'est pas justifiée, son maintien dans ses paroles et dans sa tenue fut moins que poli, ses ordonnances de chef parvenu ou autorisées frisent la grossièreté son refus de sortir des lieux, tous ces faits constituent vis-à-vis de la demanderesse, personne âgée et seule, une aggravation aux gestes du défendeur et ont été de nature à nuire à la santé de cette femme en la rendant nerveuse et souffrante.

Considérant que le défendeur, sur le refus de la demanderesse, aurait dû décliner poliment le but de sa visite, se contentant de faire rapport à la Compagnie défenderesse, qui avait à sa disposition le recours judiciaire;

Considérant que les dommages relativement à la perte de la machine ne sont à mon avis que précaires, la demanderesse ayant peut-être d'autres recours qui lui sont réservés;

Considérant cependant que la conduite des défendeurs en cette circonstance a été injurieuse, dommageable et injustifiable;

Considérant qu'il convient de fixer ces dommages à la somme de \$50.00.

POUR CES MOTIFS, CONDAMNE les DEFENDEURS conjointement et solidairement à payer à la

St-Chrysostôme

M. et Mme Wilfrid Huot, Mlles Marie-Ange et Anita Huot et M. Joseph Huot ont assisté aux funérailles de leur tante Mme Beaulieu de Howick.

Mme Aimé Lemaire et sa fillette de St-Jean d'Iberville ont passé quelques jours chez M. et Mme Philias Bourdeau.

M. et Mme Médard Huot de Montréal en visite chez M. et Mme Albert Huot dimanche dernier.

Mlle Côté de Châteauguay de passage dans cette localité a visité ses nombreux parents.

Mlle Jeannette Lett de Montréal en fin de semaine chez sa mère, Mme J. P. Lett.

Mlle Suzanne Favreau, G.M. de Montréal en visite chez sa mère, Mme F. C. Favreau.

M. et Mme Amédée Laberge, Mlle Emma Laberge et M-Louis Laberge de St-Louis de Gonzague ont rendu visite à MM. Tremblé et Wilbrod Laberge dernièrement.

M. et Mme Lionel Demers, M. Louis Demers et Mlle Juliette Bigras ont rendu visite à M. et Mme F. X. Guérin d'Ormstown dernièrement.

M. et Mme Omer Crête de Montréal en visite chez Mme Stanislas Crête dimanche dernier.

Mlle Violette Em. Laberge a rendu visite à Mlle Marie-Rose Laberge de St-Urbain dimanche dernier.

Demanderesse la dite somme de \$50.00 avec intérêts et dépens lui servant tout autre recours qu'elle peut avoir contre la défenderesse, avec les frais de l'action tel qu'entendu.

DONAT LALONDE,
Magistrat de District.

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER et RETOUR de VALLEYFIELD

MONTREAL \$1.00
OTTAWA 2.25

SAMEDI, 15 juillet, par les trains ordinaires.
DIMANCHE, 16 juillet, par les trains du matin (où ils circulent)
Retour: jusqu'au LUNDI, 19 juillet, par les trains ordinaires.

Tarifs réduits de plusieurs autres destinations.
Voitures ordinaires seulement. Renseignements de
J.-L. TURCOTTE, agent du Can. Nat. 203, rue Victoria, Tél. 468

Assemblée du Conseil de St-Louis de Gonzague

A une session générale et mensuelle du Conseil Municipal de la paroisse St-Louis-de-Gonzague, tenue au Bureau de W. Martin, secrétaire-trésorier, le 5 juin 1939, étaient présents: Son Honneur le Maire Domina Daoust et Messieurs Elzéar Vinet, Arch. McCaig, Hormisdas Lemieux, R. Laberge, Joseph Payant et Joseph Boyer, tous Conseillers.

Proposé par M. Jos Boyer, secondé par M. H. Lemieux que la municipalité de Ste-Cécile soit notifiée de faire réparer le pont Cartier lequel est défectueux. Adopté.

Proposé par M. R. Laberge, secondé par M. Jos Payant que le trottoir dans la Rue du Couvent soit réparé et que M. E. Vinet soit autorisé à faire faire ces réparations et que M. O. Poirier soit autorisé de réparer le trottoir qui conduit à l'église Presbytérienne. Adopté.

Proposé par M. Arch. McCaig, secondé par M. Jos. Payant que la clôture dans la Montée Riendeau soit faite et que M. H. Lemieux soit autorisé d'acheter les piquets pour faire ces travaux et faire faire l'ouvrage à raison de 20cts l'heure ou \$1.00 l'arpent. Adopté.

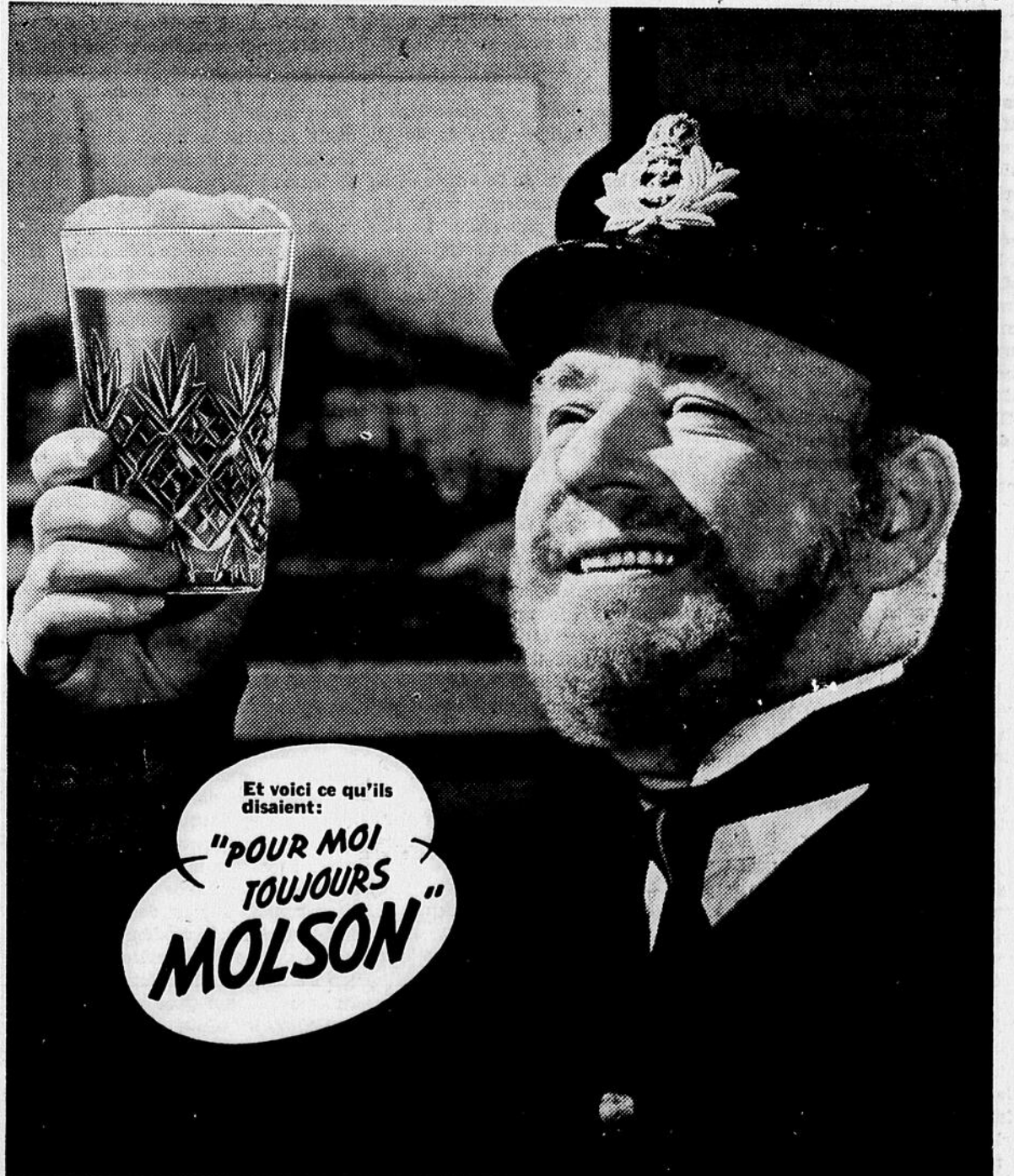
Proposé par M. E. Vinet, secondé par M. J. Payant que le compte de M. Majeau soit payé et de V. Sauvé. Adopté.

Proposé par M. R. Laberge, secondé par M. E. Vinet que les tuyaux en béton actuellement sur le terrain chemin de la rivière, coté nord, soient remis pour servir quand la Municipalité en aura besoin. Adopté.

Proposé par M. H. Lemieux, secondé par M. Jos. Payant que M. Laberge soit autorisé à faire réparer le chemin devant la propriété occupée par Girard Allard. Adopté.

(Signé) Dom. Daoust, Maire
(Signé) W. Martin, Sec.-Trés.

COMMENT S'HABILLAIENT LES CAPITAINES DE NAVIRES EN 1880



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Ormstown

Va et vient

M. et Mme Alfred Soucy, Mme André Soucy et son petit-fils Roger sont allés passer quelques temps à Québec et Charlesbourg, visitant M. et Mme Aldas Soucy. Ils doivent se rendre aussi à Ste-Anne de Beaupré.

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Lalande, M. et Mme Adrien Beaulieu et leurs enfants Adrienne et Bruno, M. et Mme Wilfrid Lefebvre et leurs enfants, sont allés passer la journée chez M. et Mme Sylvio Beaudin à Montréal.

Mme Joseph Levac, son fils Maurice et ses filles Thérèse et Marcelle, de Montréal, visitaient des amis, mardi dernier.

M. Thomas Fontaine, de Montréal passe quelque temps chez M. et Mme Joseph Lepage.

M. et Mme Domina Péthel et leurs enfants Paul-Emile et Jacqueline, de Montréal, sont venus passer la fin de semaine chez la famille Omer Forget.

M. Antonio Lapalme, agent de la station d'Ormstown est allé visiter l'exposition de New York, la semaine dernière. M. J. Rochon, de Montréal le remplaça au bureau.

M. et Mme Wilfrid Turcot et leurs enfants étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. Maurice Boulanger, fils de M. et Mme Alcide Boulanger, de Montréal, passe quelque temps chez M. et Mme Arthur Boudreau.

Milles Laurette et Jeanne Lapalme, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

MM. Georges-Henri et Charlemagne Turcot, Mlle Jacqueline Turcot, étudiants, sont de retour dans leur famille, pour les vacances d'été.

M. et Mme Arthur Boudreau et Mlle Suzanne Prévost étaient de passage à Montréal, cette semaine.

Mme Hervé Primeau, de Huntingdon visitait la famille Xayier Primeau, dimanche dernier.

M. et Mme Lorenzo Chartrand et leurs enfants Mariette et Claire, de Malone, N.Y., visitaient M. et Mme Eugène Sauvé dimanche dernier.

M. et Mme Roméo Barrette, de St-Antoine Abbé, étaient de passage ici, lundi dernier.

M. et Mme Elmer Duhaime et leurs enfants, Laurent et Cécile, de Huntingdon, sont venus passer la journée du dimanche, chez M. et Mme René Forget.

Mme J. Houle et ses enfants, Noëlla, Jeannine, Claire, René, Roland et Jeanne, de Montréal, étaient de passage dans notre paroisse dimanche dernier.

M. et Mme Lionel Chartrand et leur enfants, de Montréal sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Théophile Primeau, la semaine dernière.

Mme Hilaire Reid et ses enfants, de Montréal passent quelque temps chez M. Honoré Montcalm et Mlle Eveline Montcalm.

Dimanche dernier, M. et Mme Joseph Boivin, M. et Mme Paul Laporte, M. et Mme Gérard Boivin et leur petite-fille Huguette, de Montréal, sont venues visiter M. et Mme David Lasalle.

M. Lionel Lemieux, de Montréal, était l'invité de Mlle Lucile Leclerc, dimanche dernier.

Milles Aline Laporte et Thérèse Boivin, de Montréal passent quelque temps chez leur oncle et leur tante, M. et Mme David Lasalle.

La semaine dernière, Mme David Lasalle est allée à Montréal, assister aux funérailles de sa petite nièce Jeanne d'Arc Boivin.

Balle-molle

Mardi soir dernier, les joueurs du Pepsi-Cola de Valleyfield sont venus rencontrer le club d'Ormstown. Par une manche supplémentaire les Senior du club local ont été vainqueur par le score de 5 à 3. C'était une partie de ligue.

PHOTOS PRISES A HUNTINGDON ET CAIRNSIDE LE 1er JUILLET



Les Valleyfield Falcons ont remporté les honneurs lors du tournoi de balle-molle à Huntingdon samedi dernier. Ils ont triomphé des Ormstown, Tigers et Huntingdon dans la finale. La photo ci-dessus nous fait voir

les Falcons lors de leur rencontre avec le Ormstown. La photo du bas fut prise à Cairnside au cours des courses par les jeunes filles.

Chronique du Collège de Beauharnois

Les examens—

Commencés depuis le 16, les examens battaient leur plein les 21 et 22. On ne saurait s'empêcher de signaler chez les élèves, durant cette période, un regain d'ardeur, une exacte obéissance, un grand respect de l'ordre et du silence. Malgré la difficulté et la longueur des devoirs, les élèves ont manifesté une bonne volonté empreinte de sympathie à l'égard des maîtres chargés de les surveiller.

Pour les élèves de 9e année et de 6e année, les examens avaient un caractère encore plus gracieux. Ils s'agissait pour eux d'obtenir un diplôme. Le F. Lachapelle, délégué de la maison provinciale des C.S.V. dirigeait l'examen de 9e année. Monsieur l'inspecteur Cloutier avait confié à M. l'abbé Laberge, assisté de M. Martineau, la surveillance des aspirants et aspirantes au diplôme de 6e année.

Visite des écoles rurales—

Jeudi, le 22 juin, M. le curé Bissonnette et MM. les Commissaires faisaient la visite des écoles rurales. Un jury d'examineurs les aidait dans leur tâche. Ce jury, présidé par le R. Père Charette, aumônier du Collège, se composait des R.F.F. Coulombe, Moreau et Mercure. Après l'examen, il y eut réception, pour le diner, aux Buissons.

Dans l'après-midi du 22, M. le directeur du Collège, présidait la distribution de prix pour les élèves de 1ère et de 2e année, à huis clos.

Le dernier soir—

Les élèves finissants donnaient leur banquet d'adieu, jeudi soir, dans le réfectoire des religieux. M. le Curé présidait ce repas intime. Les invités d'honneur étaient: le R.-F. Coderre, directeur, le R.-P. Charette, aumônier, le F.-P. Rioux, procureur, le F. Major, professeur des finissants, les FF. Charette, Coulombe, Moreau et Bérard, M. U. Lefebvre.

A la fin du repas, le président des finissants, M. Stéphane Leduc, remercia, au nom de ses confrères, M. le curé et les autorités du Collège, des bons soins et des bons égards qui leur avaient été dispensés durant leurs années d'études. Le R. Père aumônier adressa la parole aux finissants pour leur rappeler que dans

la vie il leur faudrait toujours lutter.

M. le curé Bissonnette, dans sa courte allocution, émit le désir de voir se former une association des anciens élèves du collège de Beauharnois, chose qui aurait pour effet de resserrer les relations entre l'Alma Mater et les hommes qui y furent formés. Le R.-F. Coderre fit aux élèves de 9ième année une remarque très judicieuse. Il leur dit qu'ils auraient à lutter contre des finissants de 11ième année, pour obtenir une position. Il ajouta que les chances d'avancement d'une personne sont en raison directe de son degré d'instruction et de formation. Il conseilla donc aux élèves finissants de poursuivre leurs études, s'il leur était possible. Il annonça que, sur demande des élèves eux-mêmes, il était prêt à créer de nouveau une 10ième année, avec programme tout à fait pratique.

Après le repas, les finissants et leurs invités se rendirent dans la nouvelle construction, pour l'admirer avec raison. Le R.-F. Ph. Rioux était là pour faire remarquer les installations pratiques des toilettes et des dortoirs.

A 9 heures du soir, tous les élèves se trouvaient réunis dans la salle de récréation pour assister à une séance de magie donnée par le professeur Rizziano, émule de Blackstone. Tous ont été mystifiés par la boîte chinoise et surtout par la substitution de personnes. Malgré le peu de temps qu'il consacra à la magie, le professeur Rizziano conserve toujours sa surprenante dextérité.

L'année ne pouvait pas se terminer sans une inauguration, officielle du moins, de la nouvelle construction. Il y eut donc collation dans les dortoirs modernes. Mais, avant la prise de possession, par les pensionnaires, de leur futur local, le directeur a tenu à ce que le Père aumônier le bénit. Il importait également, comme témoignage de reconnaissance, que M. le député Delpha Sauvé prêt la première bouteille. En son absence, son fils Richard reçut les honneurs dus à celui qui avait réussi à obtenir le fameux octroi de \$50,000. On servit aux élèves pensionnaires crème glacée, liqueurs et gâteaux.


(Suite à la page 11)

Vous avez les plus déplorables antécédents. Depuis trois mois, la police vous a arrêté treize fois.

Ca prouve une chose, monsieur le commissaire, c'est que je suis fidèle au poste.

LES GENS PRÉFÈRENT DOW

parce qu'elle est



rafraîchissante
mûrie à point
pure et saine
brassée au goût
des modernes

LA BIÈRE DE BON GÔÛT

Chronique du Collège de Beauharnois

(Suite de la page 10)

Distribution des prix—

Vendredi, le 23, dans la salle du Collège, avait lieu la distribution solennelle des prix accordés aux élèves méritants. M. le chanoine Bissonnette, curé de la paroisse de Beauharnois, présidait. Mgr. L.-N. Prévillé, ancien curé de la paroisse, son honneur le maire, M. H. Royé et madame la maîtresse, le R.-P. Charette, aumônier, les abbés Sauvé, Taillefer et Laberge, vicaires de la paroisse, nous honoraient de leur présence. Le R.-F. Coderre, directeur du Collège siégeait à la droite du curé.

Malheureusement, la température pluvieuse empêcha un bon nombre de parents d'assister à cet événement que l'on peut considérer comme le couronnement d'une année scolaire.

Les récompenses étaient nombreuses et chaque élève en a reçu au moins la part qu'il méritait. Plusieurs donateurs ont contribué à grossir le nombre des récompenses. Parmi ces prix donnés, il y en avait de très artistiques. Il importe de signaler entre autres, le prix offert par M. le député Delpha Sauvé à l'élève qui se classera 1er au diplôme de 9ième année, celui offert par M. Oscar Dorais, président de la commission scolaire, au diplômé de 6ième année qui aura conservé le plus de points, enfin, celui du Dr Edgard Patenaude qui était d'un goût tout à fait artistique. Mais, la plus belle valeur était, sans contredit, la médaille d'or offerte par M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie au parlement fédéral.

Les autres prix spéciaux furent fournis par: M. le Curé, Mgr. L.-N. Prévillé, la Commission scolaire, le Collège, M. le maire et madame la maîtresse, M. le Dr Simon M. l'inspecteur le Département de la milice canadienne, M. le Dr Desrosiers, M. le dentiste Marchand, M. Euclide Théorêt, le directeur et le préfet de discipline du Collège, la Pharmacie Larose, la maison Thibert et Frère, M. Joseph Laurin, M. Alfred Leduc, M. Arthur Leduc, M. Baril, professeur de dessin, le F.-W. Rioux, M. l'abbé Sauvé, M. Clovis Dupuis, M. Caza, M. Maurice Laurin, M. Beaudin de St-Chrysostôme, M. de St-Onge, M. Ernest Murphy, M. Eugène Mallette, la Bankue canadienne-nationale, M. J.-N. Marchand.

Après la distribution des prix, le

directeur adressa la parole pour remercier les nombreux donateurs et en particulier M. le Curé et Mgr. Prévillé de leur générosité. Il adressa également un merci aux parents qui se trouvaient au Collège, malgré la vilaine température. Parlant du le travail accompli durant l'année scolaire, il souligna que les parents avaient le devoir de mesurer l'effort de l'enfant et ce qu'il avait accompli. Peser notre effort et son effort. Comme éducateurs, il nous importait de ne pas lâcher dans la réforme du caractère de l'enfant. Les résultats obtenus sont dus à l'effort des éducateurs, du directeur spirituel et surtout à la grâce divine. Observer ce qui a été fait et constater que c'est l'école qui la fait, guidée par les conseils de M. le Curé, les avis de MM. les abbés et de la Commission scolaire.

Le directeur s'est dit satisfait des relations entre les parents et l'école, du bon esprit, de la piété et de l'intimité qui régnait entre les élèves. Il a fait remarquer aux parents que l'enfant doit continuer d'apprendre, dans la famille comme à l'école, le renoncement. Il a aussi recommandé pour les vacances la confession fréquente.

Enfin, avant de souhaiter de bonnes vacances aux parents le F. Coderre leur permit de visiter la nouvelle construction; puis, il présenta à l'assistance un prix spécial: M. le chanoine Bissonnette, curé de Beauharnois.

M. le Curé a témoigné sa satisfaction de voir arriver les vacances, à cause du travail accompli et du dévouement des professeurs. Il a remarqué que les enfants savaient se présenter avec facilité. Il tint à féliciter les enfants de leur travail et des prix qu'ils venaient d'obtenir. Il leur recommanda d'être toujours fiers d'eux-mêmes et de leur maison où ils avaient si bien terminé l'année. Il reprit le mot du directeur pour conseiller aux enfants le renoncement, durant les vacances.

Départ—

Vers midi, les élèves pensionnaires quittèrent le Collège. L'immense volière, scène des ébats, du ramage et de l'activité de nos gentils enfants, devint subitement vide et silencieuse. Malgré leur contentement de voir leur tâche finie, les religieux n'ont pu se défendre d'un certain malaise causé par la solitude qui les envahissait soudain. Puisse leur voix atteindre les enfants égaillés dans les villes et la campagne pour leur souhaiter, de nouveau, de bonnes et saintes vacances.

St-Stanislas de Kostka Ste-Agnès de Dundee

MM. Réal et Emile Léger ont visité leur frère Arthur, notaire à St-Alexandre d'Iberville, et ils visiteront aussi plusieurs villes des Cantons de l'Est.

M. Albert Théorêt, accompagné de sa fille Maryland de Trenton, Penn., est en visite chez sa mère, Mme Napoléon Théorêt et ses frères Fernand, Romuald et Florian.

M. et Mme Arthur Mongrain et M. J.-N. D'Aoust de Montréal étaient en visite chez M. J.-Gabriel D'Aoust, samedi et dimanche.

Mme Zéphirin Boyer de Valleyfield passe une huitaine l'invitée de ses nièces, Mlles Louise et Irène D'Aoust.

M. et Mme Joseph Tremblay, Mme Adolphe Savard, M. et Mme Gustave Tremblay et leur fils Claude de Montréal visitaient, dimanche dernier, Mme Adolphe Tremblay et la famille J.-G. Tremblay.

Mlle Rita Lambert de Montréal passe des vacances, l'invitée de sa petite cousine, Mlle Jacqueline Tremblay.

Mlle Cécile Picard passe une quinzaine à Montréal, chez sa soeur, Mme Ambroise Larosa.

Mlles Donaldine et Clarice Quesnel de St-Anicet étaient en visite chez leurs soeurs, Mmes François Teste et J.-A. Normandeau, la semaine dernière.

Mlle Georgette Teste, étudiante à St-Anicet, est chez ses parents, M. et Mme François Teste, pour les vacances de l'été.

M. William Carrière, étudiant au Collège Bourget, Rigaud, est de retour chez ses parents pour les vacances d'été après avoir passé une semaine en visite chez M. le curé J.-A. David, à Dorion.

M. Alfred Deschamps de Cazaville était en visite, la semaine dernière, chez sa soeur, Mme Albert Léger.

M. et Mme John Peters ainsi que Mlle Victoria Mainville de Montréal étaient de passage, dimanche, chez leurs parents, M. et Mme Israël Mainville.

M. John Farley de la Cité de New-York était en visite chez ses parents, M. et Mme John Farley, dernièrement.

M. Réal Chrétien de Tupper Lake, N.-Y., était en visite chez des parents, M. et Mme J.-A. Normandeau, la semaine dernière.

Chronique d'Ormstown

Va et vient

M. et Mme Alfred Soucy, Mme André Soucy et son petit-fils Roger sont partis depuis dimanche dernier pour Québec et Charlesbourg où ils visiteront M. et Mme Aldas Soucy. Ils doivent aussi se rendre à Ste-Anne de Beaupré. Mme André Soucy et son petit-fils Roger y passeront quelque temps.

M. Thomas Beaudin et sa fille Gertrude de Montréal passent quelques jours chez M. et Mme Herbert Beaudin.

MM. et Mme Donat Péthel, MM. Paul-Emile et Ludger Péthel de Montréal étaient chez la famille Omer Forget, la semaine dernière.

M. et Mme Médard Chartrand et leurs enfants, Mariette et Jean-Louis, de Valleyfield, étaient de passage ici, samedi dernier.

M. et Mme Maurice Bouchard de St-Jean, M. et Mme A. Stockwell et leur fils Charles, Mlle Madeleine Rousseau de Montréal, visitaient la famille Aristide Rousseau, dimanche dernier.

M. et Mme Gérard Boivin, leur fille Huguette et Mlle Muriel Laporte et Mlle Thérèse Boivin de Montréal, passent quelque temps chez M. et Mme David Lasalle.

M. et Mme Georges Reid et Mlle Berthe Reid de Montréal visitaient leurs parents, dimanche dernier.

M. Camille Côté de Montréal a passé la fin de semaine chez sa soeur, Mme Joseph Boudreau.

Mlle Marie-Berthe Maheu de Ste-Martine était chez Mme Elzéar Daoust, dimanche dernier.

M. et Mme Zénophile Sorel et leur fille Cécile de Montréal sont venus visiter M. et Mme Arthur Blanchette, dimanche dernier.

Mme Alcide Boulanger et son fils Maurice, de Montréal passent quelque temps chez M. et Mme Arthur Boudreau.

M. et Mme Joseph Paquin de Ville St-Pierre étaient de passage dans notre paroisse cette semaine.

M. et Mme Armand Laurier, M. Julien Goulet de Montréal visitaient la famille Philorum Brault, dimanche dernier.

M. et Mme Lionel Chartrand et leurs fillettes Suzanne et Jeannine de Montréal sont venus passer quelque temps chez M. et Mme Théophile Primeau.

La semaine dernière, Mlles Laurette et Jeanne Lapalme sont allées visiter leurs grands-parents Lapalme à St-Hughes.

M. et Mme Zotique Brault de Montréal visitaient M. et Mme Germain Bourgoin, la semaine dernière.

M. et Mme Hilaire Reid et leurs enfants de Montréal sont venus passer une huitaine chez Mlle Eveline Montcalm et M. Honoré Montcalm.

M. et Mme Thomas Cherrier de Montréal sont venus passer la fin de semaine chez M. et Mme Jack Campbell.

M. et Mme Bougie, Mlles Estelle et Laurette Bougie de St-Louis-de-Gonzague, sont venus visiter la famille Omer Forget, la semaine dernière.

MM. Adolphe Cherrier et Gérard Vincent de Valleyfield étaient de passage ici, cette semaine.

Mlle Pauline Sorel de Montréal passe quelque temps chez ses grands-parents, M. et Mme Arthur Blanchette.

M. et Mme Laurence Carly de Montréal étaient en visite chez M. et Mme Joseph Maheu, dimanche dernier.

M. et Mme Médard Billette et leurs enfants Philippe et Lise de Valleyfield visitaient M. et Mme Jean Bastien, la semaine dernière.

Mlle Bernadette Francoeur et M. Laurier Forget de Valleyfield sont venus passer la fin de semaine chez Mlle Denise Forget.

Mme Tancrede Lebel, de Montréal, est venue passer quelques jours chez sa soeur, Mme Gilbert Parent.

M. et Mme Albert Lalande, MM.

Antonio Laberge et Eloysius Forget sont allés visiter M. et Mme Donat Gendron à Saranac Lake. Ils ont aussi visité Plattsburgh, N.-Y.

Mlle Madeleine Cartier est allée passer quelques jours chez M. et Mme Emile Laberge à St-Louis de Gonzague.

Mme Arthur Chaput, Mlle Simone Leclerc de Pointe-Claire étaient chez M. et Mme Philorum Leclerc, la semaine dernière.

M. Joseph Dallaire est allé passer la fin de semaine chez des parents, à Montréal.

M. et Mme Arman Guérin et leur fils Léopold de Syracuse, N.-Y., passent quelques jours chez M. et Mme Pierre Guérin.

M. et Mme Orile Rémillard passaient quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Chartrand de St-Antoine-Abbé étaient de passage ici, la semaine dernière.

M. et Mme Emile Cherrier et M. et Mme Albert St-Jean, de Montréal, sont venus visiter M. et Mme Germain Bourgoin, dimanche dernier.

M. Lionel Lemieux de Montréal

visitait Mlle Lucile Leclerc, dimanche dernier.

M. Spiro Grispi était de passage à Montréal, la semaine dernière.

Depuis quelques jours, nous avons l'honneur d'avoir parmi nous un jeune Père Oblat, enfant de la paroisse, fils de M. et Mme Joseph Maheu, marchand général de notre village.

Dimanche dernier, il célébrait sa première grand-messe officielle dans l'église d'Ormstown.

Il était assisté de M. l'abbé Lionel Deguire, supérieur du Séminaire de Valleyfield, comme diacre et de M. l'abbé Paul Leboeuf, également du séminaire de Valleyfield, comme sous-diacre.

Sous l'invitation de notre curé, M. T.-H. Delège, les membres de la société chorale du Séminaire de Valleyfield firent les frais du chant et exécutèrent une bien jolie messe.

Un grand nombre de parents et d'amis des paroisses avoisinantes s'étaient rendus pour assister à cette fête familiale.

Dans quelque temps il sera envoyé en mission. Un sermon de circonstance fut donné par le R. P. Armand Bellot, des missions de l'Ouest.

JEUNE FILLE EN MAILLOT DE BAIN AFFRONTÉ LES MOUSTIQUES

Comment une jolie fille en maillot de bain prouva la valeur réelle d'une nouvelle découverte scientifique est annoncé dans une dépêche de Toronto.

Deux cents moustiques furent placés dans un bocal en verre. La jeune fille y introduisit son bras nu et, une heure plus tard, elle déclara n'avoir pas été piquée. L'immunisation de son bras résultait de ce qu'elle y avait appliqué une nouvelle lotion, fruit de quatre années de recherches dans le laboratoire d'une université renommée. Grâce à cette lotion chasse-insecte, la peau humaine est désagréable aux insectes piqueurs. Chose étrange, l'odeur n'y est pour rien. Une nouvelle formule inodore et non huileuse fut établie et il fut prouvé que cette formule avait le don de repousser définitivement les moustiques, etc.

On y ajouta alors un parfum agréable.

LES AUTOS SE SURCHAUFFENT TOUT COMME LES HUMAINS

La chaleur est dure pour les autos — dure pour les pneus et dure pour le système à refroidissement vraiment et sans rouille ne se surchauffe jamais.

Même si le système à refroidissement est propre au début de l'été, il est surprenant de constater comment la rouille et la corrosion peuvent lui faire perdre son efficacité. Les automobilistes ont découvert que le meilleur moyen de combattre la rouille c'est de verser, dans le radiateur, un préventif de la corrosion. Une marque bien connue est vendue par le fabricant d'un antigel populaire. Si, cependant, le système à refroidissement est déjà obstrué par la rouille, les garagistes recommandent un service d'épuration à trois étapes qui a fait ses preuves. Cela ne coûte pas cher et c'est souvent nécessaire, surtout sur les autos qui ont roulé deux ou trois ans sans arrêt.

ELLE VOUS
"STIMULE"
AU BON MOMENT

Lorsque pour vous rien ne va plus sur le globe terrestre Un bon verre de White Cap fait revivre les plaisirs célestes.

BIÈRE
Frontenac
White Cap

Valleyfield aura ses régates

Malgré les nombreuses rumeurs qui circulent, le Club Nautique de Valleyfield est plus résolu que jamais à donner les plus belles régates du Dominion, les samedi et dimanche, 19 et 20 août — Il faut réussir à tout prix

M. J. McCREA A VALLEYFIELD

Toute organisation rencontre ses heures de difficultés; tout mouvement indépendant doit surmonter certains obstacles et les officiers d'un comité exécutif doivent souvent résoudre les problèmes financiers d'une envergure surprenante quand il s'agit uniquement d'une question civique.

Le Club Nautique comptait sur l'entrée payante du Parc Sauvé pour réaliser une caisse qui aurait aidé au travail d'organisation mais M. Delpha Sauvé refusa cette entrée au Club Nautique en affirmant que le Parc Sauvé est un endroit public.

Les régates auront lieu quand mêmes les 19 et 20 août prochains.

Le Club Nautique de Valleyfield continue son organisation et espère que toute la population répondra généreusement pour la vente des "tag-day."

Très prochainement, le Club Nautique distribuera des tag-day en plusieurs endroits de Valleyfield. Nous demandons au public d'acheter ces rubans immédiatement au prix de 10 cts et que ceux qui le peuvent, donnent soit 25 sous ou plus.

Les dépenses pour l'organisation des régates sont assez considérables et par ce moyen, le Club Nautique espère ramasser une somme assez grosse pour lui permettre de continuer ses activités. La vente du tag-day, les souscriptions privées, la soirée de l'arena, le soir des régates, sont les seuls moyens pour subvenir aux dépenses de l'organisation des régates.

Les plus grandes régates du Canada auront lieu à Valleyfield et la population peut être assurée de voir courir les yachts les plus rapides du monde.

Répondons généreusement aux officiers du Club Nautique en achetant immédiatement des tag-day. Les membres du Club Nautique de Valleyfield se dévouent pour vous donner les plus belles courses de tout le Dominion. Les officiers reçoivent aucune allocation pour leur travail; secondons alors leurs efforts en se hâtant d'acheter des tag-day.

M. J. McCrea à Valleyfield.
M. J. McCrea, président de la ré-

gion canadienne de l'American Power Boat était ici dimanche dernier pour donner les dernières instructions aux officiers du Club Nautique de Valleyfield. M. McCrea rencontra Dr Armand Clairmont, MM. J. Philbin, Maurice Nicholson, et Aimé Laurion. Il a une grande confiance aux officiers du Club Nautique et il assura aux officiers présents que l'an prochain, non seulement, nous aurons le championnat provincial mais aussi le championnat canadien. Cette année, le Club Nautique aurait pu avoir une course du championnat canadien, mais il préférerait avoir toutes les courses du championnat canadien. Cette année, sauf les courses locales, toutes les courses sont pour le championnat provincial. C'est dire que toutes les courses sont de la plus grande importance.

Le parcours
Cette semaine, le parcours des courses sera envoyé à New-York pour en faire approuver le plan. C'est M. Arthur Sullivan qui fait le tracé et il le fait gracieusement pour le Club Nautique de Valleyfield.

Le programme
Le président est à reviser le programme des courses et la semaine prochaine nous pourrions publier la liste des événements des prochaines régates.

Le vaudeville, la distribution des prix à l'arena.

Un magnifique programme de vaudeville sera donné à l'arena de Valleyfield, en même temps que la présentation des bourses et des prix. Comme prix de présence deux magnifiques voyages pour l'Exposition Universelle de New-York seront donnés. Des coupons seront distribués prochainement et ces coupons vous donneront droit au tirage des deux prix de présence. Ces coupons seront donnés gratuitement.

Aidez à l'organisation en annonçant la date des régates à vos parents, à vos amis. Invitez les à venir à Valleyfield. Le Canadien National organise une excursion de Montréal à Valleyfield pour les 18, 19 et 20 août, au prix de \$1.00 aller et retour.

L'Harmonie de Valleyfield au festival des fanfares? dimanche à St-Hyacinthe

Votre billet pour le Chevrolet?

C'est dimanche, le 16 juillet prochain qu'aura lieu le Grand Festival des Fanfares à St-Hyacinthe. L'Harmonie de Valleyfield organise une excursion pour cette occasion. Le prix du billet est de \$2.00, aller et retour. Le départ aura lieu à 6 heures du matin, heure avancée. Le trajet se fera par le Canadien National. C'est une occasion unique de voir un ensemble de plus de 22 fanfares et d'entendre la grande artiste invitée, (due à la courtoisie de la Brasserie Molson), mademoiselle Leona May Smith, célèbre cornettiste soliste de la Fanfare Goldman, de l'orchestre Fred Waring et ses Pennsylvaniens de Radio City, New-York.

Vous pourrez visiter le bel aréna de Saint-Hyacinthe, construit par la ville au prix de \$150,000.00, la magnifique piscine en plein air, voir de belles maisons ultra modernes, admirer le développement de cette pe-

tite ville qui a grandi beaucoup depuis quelques années.

En participant à ce voyage vous aidez l'Harmonie de Valleyfield à défrayer ses dépenses de voyage et n'oubliez pas que l'Harmonie de Valleyfield s'en va annoncer notre ville, faire honneur à Valleyfield.

Un conseil en passant... Avez-vous acheter votre billet pour le Chevrolet 1939? Vous savez que l'Harmonie de Valleyfield vous donne un billet pour chaque souscription de 25 sous, ce billet vous donnant droit à un magnifique Chevrolet neuf 1939. Ce magnifique auto est exposé au garage Perron et sur le Parc Sauvé, tous les soirs de concerts de l'Harmonie. Il sera donné à la journée musicale du premier octobre, à un des souscripteurs dont le nom sera choisi au hasard. Tous les membres de l'Harmonie possèdent des billets, n'attendez pas qu'ils vous demandent.

J'ECONOMISE — mais je sais où acheter . . .



POIS VERTS FEVES EN GOUSSES BLE D'INDE
SPECIAL — 3 BOITES POUR
25c

JUS D'ORANGE, JUS DE PAMPLEMOUSES
SPECIAL — 2 BOITES
19c

CAFE—FRAIS MOULU
SPECIAL — LA LIVRE
19c

BLE SOUFFLE—AVEC PRIME
PAQUET DE UNE LIVRE
25c

PAIN AU LAIT
TRANCHE
7c

FLEUR D'AVOINE
SPECIAL — 6 LBS POUR
25c

FLEUR A PATISSERIE BRODIES
SPECIAL — 7 LBS
21c

SAVON CLIMAX O.K. CANADA
10 BARRES POUR
25c

PAPIER CIRE POUR PICNIC
LE PAQUET
10c

SAVON WOODBURY, AVEC LOTION
SPECIAL — 3 BARRES POUR
23c

SOUPES AYLMEYER, TOMATES, LEGUMES
3 BOITES POUR
25c

TOMATES DE CHOIX
SPECIAL — 4 BOITES POUR
25c

PAPIERS DE TOILETTE
SPECIAL — 10 ROULEAUX POUR
25c

LAIT CARNATION
3 BOITES POUR
25c

CORN FLAKES
SPECIAL — 4 BOITES POUR
25c

ALLUMETTES
SPECIAL — 5 BOITES POUR
25c

SEL FIN — BOITE RECT.
3 BOITES POUR
13c

SAVON — CARBOLIC
6 BARRES POUR
29c

SAVON — HACHE
SPECIAL — 4 LBS
25c

ANANAS — TRANCHES
3 BOITES POUR
25c

SOUPE AUX POIS VIEUX QUEBEC
2 BOITES POUR
19c

CATSUP
TRES SPECIAL — LA BOUTEILLE
10c

JUS DE TOMATE
GROSSES BOITES 2½ LBS, 3 BOITES POUR
25c

CONFITURES — FRAISES ET FRAMBOISES
GROS POT — SPECIAL
25c

BONBONS — GUM DROPS
LA LIVRE
10c

PEANUTS SALEES
LA LIVRE
10c

BISCUITS DE CHOIX
Sandwich, 2 lbs pour 25c
Secs, 2 pour 25c
Chocolats, 2 pour 25c
Feuilles d'érable, 2 pour 25c
Gingembre, 2 pour .. 25c
Coconut, 2 pour 25c
Riz, 2 pour 25c
Au son, 2 pour 25c

SEL TRES SPECIAL — SAC DE 2 LIVRES
5c

PAPIERS COLLANTS POUR LES MOUCHES
SPECIAL — 3 ROULEAUX POUR
5c

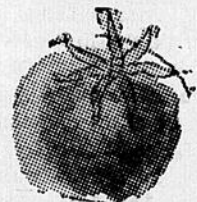
BEURRE DE PEANUT
SPECIAL — LA LIVRE
10c

POUR VOS SALADES MIRACLE WHIP—
SPECIAL — GROS POT, 32 OZ.
49c

MIRACLE WHIP—
16 OZ.
35c

MIRACLE WHIP—
8 OZ.
21c

MIRACLE WHIP—
4 OZ.
10c



TOMATES ROUGES EXTRA BELLES — LA LIVRE
10c

CHOU NOUVEAU
5c

PRUNES ROUGES LA DOUZ.
10c

POMMES NOUVELLES
2 DOZ. POUR
29c

PAMPLEMOUSES
SPECIAL — 4 POUR
19c

CITRONS DOZ.
23c

ANANAS FRAIS
10c

J. A. LAFRANCE

76, rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD Tél. 388